

"Vous avez une double mission: premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. L'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FÉLION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Les Saintes Reliques
Beau
Occasionnellement nuageux
Minimum 56
Maximum 66

VOLUME XXXIX — No 259

MONTREAL, VENDREDI, 5 NOVEMBRE 1948

Cinq sous le numéro

L'O.N.U. ÉTABLIT LE CONTRÔLE ATOMIQUE

VERS UN DILEMME?

De l'élection américaine à la future élection fédérale canadienne — La situation se développe de manière étrange

La mésaventure de tous les journalistes et de tous les polls d'opinion, aux Etats-Unis, n'invite personne à hasarder de nouveaux pronostics, dans le domaine politique au moins. Nous ne tenterons pas de prophétiser le nom du vainqueur, lors des prochaines élections fédérales au Canada.

Il est permis cependant de regarder dans quelle voie la politique canadienne s'engage, et de se demander où ce chemin peut mener, du point de vue québécois.

Il paraît avéré qu'il n'y aura pas de Parti canadien, aux prochaines élections. La ruine affirme que M. Duplessis vient de déclarer sa mort — s'il est possible de mourir avant d'être né — et l'on dit que les forces de l'Union Nationale appuieront solidement M. Drew.

S'il en est ainsi, on ne verra aux prises que deux partis fortement organisés, les deux formations traditionnelles. La lutte se fera alors entre M. Louis Saint-Laurent et M. George Drew — soit entre deux chefs également partisans de la guerre, également impérialistes, liés l'un et l'autre à la politique des Etats-Unis. Sur cette question, qui intéresse au premier chef les Canadiens français, le choix paraît sans importance: il s'agit de savoir à quelle sauce nous voulons être mangés.

La seconde question qui intéresse nos compatriotes, c'est la structure interne du pays. Québec vient de repousser les propositions centralisatrices d'Ottawa, et désire évidemment sauver la souveraineté provinciale.

Jusqu'ici, les "grands" partis fédéraux avaient, là-dessus, la même doctrine: MM. King, Bracken et Coldwell optaient carrément et ouvertement pour la centralisation. Mais la situation paraît changer.

Pour la première fois depuis 1935, c'est-à-dire depuis que M. King combattait (pour peu de temps) les lois sociales de Bennett, un grand parti fédéral se déclare favorable à l'autonomie provinciale.

M. George Drew l'a défendue quand il était premier ministre de l'Ontario. Il affirme n'avoir pas changé d'opinion depuis qu'il a accédé à la direction fédérale du parti conservateur.

"Le peuple canadien, disait-il vendredi dernier à Montréal, a le devoir important et vital aujourd'hui de refaire la Confédération". Dans quel sens? En reconnaissant ses droits, les lois et les coutumes "dont la préservation a été considérée comme essentielle lorsque le Canada est devenu une nation".

Quels sont ces coutumes, ces droits, ces lois? M. Drew ne l'a pas dit. Il a surtout dénoncé les agissements de ses adversaires. Il serait pourtant important que le chef conservateur nous dise en termes clairs comment il veut rebâtir la Confédération.

Mais reconnaissons que son attitude actuelle, même si elle était uniquement tactique, est fort utile au Canada, et qu'elle invite le parti libéral à reviser la sienne.

M. Drew dénonce vertement ses adversaires libéraux et leurs tentatives de s'approprier les divers champs de taxation. Il va plus loin:

Les dirigeants du parti libéral au Canada aujourd'hui, dit-il, sont devenus des centralisateurs. Faisant fi de notre constitution, ils ont émis l'idée que les gouvernements provinciaux n'ont pas de droits, ni de pouvoirs qui ne puissent être mis de côté, en quelque temps que ce soit, par un vote majoritaire du Parlement canadien. Ils ont déclaré que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord peut être changé en entier ou en partie, sans consulter les gouvernements provinciaux. Si cette idée était acceptée nous aurions plus de constitution à tous les fins pratiques. Je ne crois pas qu'il y ait une proposition qui menace davantage l'unité nationale et qui affaiblisse plus sûrement notre structure nationale à un moment où nous devrions la

renforcer par tous les moyens à notre disposition.

C'est se déclarer implicitement en faveur d'une autre doctrine juridique — celle qui reconnaît aux provinces le droit absolu d'intervenir quand il s'agit de modifier la constitution.

Le champion de la doctrine dénoncée par M. Drew, c'est M. Louis Saint-Laurent. Il en hérite de MM. Ilsley et consorts.

Le parti libéral a procédé depuis dix ans à toute une série d'entreprises centralisatrices: l'enquête Rowell-Sirois, les conclusions de cette enquête, la conférence fédérale provinciale (heureusement ratée) de 1941, l'entente de 1942, les budgets de guerre, les nouvelles propositions fédérales-provinciales, les ententes séparées avec les sept petites provinces. A son congrès de l'été dernier, le parti libéral a réaffirmé sa politique centralisatrice.

Quand M. Saint-Laurent déclare à la radio "qu'à l'avenir COMME PAR LE PASSE, le parti libéral travaillera à assurer au Canada et aux Canadiens l'UNITE, la sécurité et la liberté" (28 octobre), il ne nous rassure pas. Il nous rassure moins encore lorsqu'il ajoute:

Et quoi que puissent dire nos adversaires, par unité nous ne voulons pas dire centralisation: le respect des lois des provinces est, en effet, une des bases de la politique libérale; les gouvernements provinciaux, comme le gouvernement fédéral, doivent être en mesure d'exercer leurs droits de servir la population, dans les domaines qui leur sont respectivement réservés par la constitution.

C'est affirmer exactement le contraire de la politique pratiquée par les libéraux — lesquels exercent effrontément, à Ottawa, les principaux droits fiscaux des provinces.

Le parti libéral paraît s'enliser dans les erreurs qui l'ont fait battre en juillet dans la province de Québec. A moins que M. Saint-Laurent n'entende se dégager sans hurt d'une politique et d'une doctrine qu'il lui serait difficile de condamner publiquement. Les prochains mois nous éclaireront là-dessus.

Mais alors, dans quelle situation va se trouver le Québec?

Traditionnellement, notre province a retiré sa confiance au parti conservateur. Elle n'y croit plus: pour elle, là se rencontrent depuis trente ans ses pires adversaires. Au surplus M. Drew lui-même possède un lourd passif: réussira-t-il à faire oublier les jugements malheureux qu'il nous assenait sur la tête il y a quatre ans, à propos des allocations familiales?

La province éprouve du dépit à l'égard du parti libéral, qui l'a trahie sans vergogne depuis dix ans. Mais ce dépit est d'origine plus récente, les libéraux conservent chez nous des amis nombreux. Par ailleurs, si la personnalité de M. Saint-Laurent manque de dynamisme, on le regarde comme un Canadien français, à ce titre il flatte notre vanité, il hérite du manteau de Laurier....

La province aura-t-elle à choisir entre deux hommes: l'un qu'elle n'aime pas, et qui lui prêche des idées qu'elle aime; l'autre qu'elle aimerait, et qui lui propose des idées qu'elle n'aime pas?

Qui l'emporterait alors? Que feraient dans ce cas les nationalistes — facteur décisif à la dernière élection provinciale, on s'en souvient —? Même sans croire au Crédit social, appuieraient-ils alors les créditistes, à la fois anti-guerre et autonomes?

Tout dépendra sans doute, dans une large mesure, des attitudes que prendra M. Saint-Laurent quand il sera devenu pleinement le chef du parti libéral. La prochaine session fédérale bâtra peut-être, dans un sens ou dans un autre, le résultat de la prochaine élection.

André LAURENDEAU

L'UNIVERSITE D'OTTAWA

Les Canadiens français paient pour se faire angliciser

Les diocèses de langue anglaise ne contribuent pas au soutien de l'université catholique anglaise d'Ottawa — Les octrois des gouvernements de Toronto et de Québec — Le résultat de la dernière souscription dans l'archidiocèse d'Ottawa: 90 pour cent du produit fourni par les Canadiens français — Les souscriptions du Québec représentent le tiers du total

IV

Dans les cercles qui touchent de près à l'Université d'Ottawa, on insiste beaucoup sur la nécessité d'assurer un enseignement supérieur catholique à nos coreligionnaires de langue anglaise. La création d'une université catholique anglaise répond à un besoin évident, mais on ne voit pas pourquoi la satisfaction de ce besoin ne serait pas laissée aux catholiques de langue anglaise eux-mêmes. Les Canadiens français ne mangeraient pas d'applaudir à la création de cette université catholique anglaise, ils ne se refuseraient certainement pas de la favoriser dans toute la mesure où ils peuvent raisonnablement le faire.

Est-ce que c'est à l'Université d'Ottawa qui doit normalement répondre aux besoins des 400,000 Franco-Ontariens et de la population française de l'Ouest du Québec qu'il appartenait de tenter l'entreprise? Nous verrions très bien une université

catholique anglaise s'organiser au sein du collège Loyola de Montréal, du collège Saint-Michel, Toronto, ou même du collège Saint-Patrick d'Ottawa. Nous verrions très bien cette université catholique anglaise naissant bénéficiant d'une collaboration précieuse de la part de l'Université de Montréal ou de l'Université d'Ottawa, selon le siège qui serait choisi — services de professeurs, utilisation de salles de cours ou de laboratoires, etc.

Les catholiques de langue anglaise sont sans doute moins nombreux et plus dispersés que ceux de langue française et l'établissement d'une université constituée pour eux une entreprise plus difficile que pour nous. La solidarité catholique, la charité chrétienne nous commandent d'apporter une aide raisonnable à l'édification d'une université catholique anglaise, elle ne saurait nous obliger à sacrifier une université française dont nous avons besoin si surtout de porter presque tous les frais de cette université anglicisée.

La "Survivance"

Un autre de nos confrères, la Survivance d'Edmonton, en Alberta, vient de recevoir un témoignage de confiance et de sympathie dont tous ses amis se réjouiront de grand cœur.

La Survivance, comme l'on sait, défend énergiquement depuis vingt ans, en Alberta, la cause catholique et française. Elle est l'organe officiel de l'Association canadienne-française de la province.

Le nouveau diocèse de Saint-Paul, comme personne ne l'ignore, a été taillé dans l'archevêché d'Edmonton.

Or, dès sa nomination, Mgr Baudouin a publié ce communiqué officiel:

La Survivance devient l'organe officiel pour les diocésains de langue française de Saint-Paul. J'adresse un pressant appel à tous ceux-ci de s'abonner à notre journal, de s'employer à le répandre, de le lire et de le soutenir.

Honneur donc à la Survivance!

Aurélien Bélanger

à la radio

Demain soir, samedi, de cinq heures trois-quarts à six heures, sur tout le secteur français de Radio-Canada, M. Aurélien Bélanger, ancien député à l'Assemblée législative de l'Ontario, parlera, sous les auspices du Comité permanent de la Survivance française, des problèmes franco-ontariens.

Il n'est pas besoin d'insister ici sur la compétence, en pareille matière, de M. Bélanger. Ancien inspecteur d'écoles avant d'être député, M. Aurélien Bélanger est certainement l'un des hommes qui connaissent le mieux les questions scolaires ontariennes. Il les a non seulement étudiées, mais, pour ainsi dire, vécues pendant près d'un siècle.

Il est, du reste, en même temps que licencié en philosophie et maître ès arts, docteur en pédagogie. (Comptable officiel, par-dessus le marché).

On aura donc sûrement grand intérêt à écouter sa causerie de demain l'après-midi.

Il serait étonnant qu'on n'y apprît pas des choses intéressantes et utiles.

Profitons-en!

L'un de nos correspondants nous a adressé hier qu'en s'adressant (il n'est pas besoin de mettre de timbres sur l'enveloppe) au Service des Marchés, Division de l'Economie, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Canada,

on peut obtenir gratuitement, et en français, deux brochures fort intéressantes: La Coopération au Canada durant l'année 1947, et Les Caisse populaires au Canada en 1947.

C'est une occasion dont il faut profiter.

On a déjà par la même occasion à démontrer l'utilité, et l'apport, de la publication en français des documents fédéraux.

O. H.

Les Nations-Unies votent le projet américain de contrôle mondial

Par 40 voix contre 6, avec 4 abstentions — L'Assemblée de Paris requiert les Cinq Grands et le Canada de négocier encore — Elle ordonne aussi à la commission atomique de reprendre ses travaux — Observateurs pessimistes

PARIS, 5 (C.P.) — L'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé par 40 voix contre 6, avec 4 abstentions, le projet américain de contrôle mondial de l'énergie atomique. Les seuls six opposants étaient les Etats membres du bloc slave procommuniste d'Europe.

Un peu plus tôt dans la journée, l'Assemblée avait repoussé par le même vote une contre-proposition russe à ce sujet ainsi que deux projets d'amendements présentés par l'Inde.

La proposition soviétique demandait deux traités séparés et simultanés dans leur application, l'un bannissant l'usage de la bombe atomique et l'autre établissant un système de contrôle mondial.

Pour sa part, l'Inde avait suggéré que l'on adopte le plan américain seulement en substance. Mais elle a subi un échec par 15 voix contre 9, avec 26 abstentions.

Il en a été de même pour un autre amendement indien voulant que la commission atomique de l'O.N.U. reprenne ses travaux abandonnés depuis plusieurs mois et rédige un traité incluant sa propre décision sur la matière. Cette fois le vote a été de 31 à 5, avec 15 abstentions.

Par son vote, l'Assemblée accepte donc comme base du futur système de contrôle mondial de l'énergie atomique le projet avancé le 14 juin 1946 par Bernard Baruch, alors délégué des Etats-Unis à la commission atomique de l'O.N.U.

Tout en exprimant son inquiétude devant l'impatience de la Russie et l'ouest, elle requiert les cinq grandes puissances ainsi que le Canada de se consulter pour décider s'il demeure entre elles une base d'entente et d'en faire rapport à l'Assemblée dès sa prochaine session.

En même temps, elle ordonne à la commission atomique de reprendre ses discussions au point où elles ont été abandonnées au printemps, dans un désaccord complet de ses membres.

Au dire des observateurs politiques, il est douteux que le vote pris hier à l'Assemblée rapproche d'un seul instant l'établissement du système de contrôle atomique mondial de l'énergie atomique. On croit plutôt qu'il a fait qu'accentuer la détermination de chaque partie à se maintenir sur ses positions.

En fin de débat, le délégué russe Andreï Vichinsky a déclaré que l'on peut toujours répondre à la bombe atomique par une arme semblable et plus forte.

Prix Nobel au professeur Blackett

Pour la physique — Celui de chimie va au professeur Tiselius — M. Blackett est opposé au projet américain de contrôle mondial de l'énergie atomique — Leurs découvertes

Stockholm, 5 (C.P.) — Deux autres Prix Nobel ont été décernés hier. Celui de physique est allé à un savant britannique, P. M. S. Blackett, et celui de chimie au Suédois Arne Tiselius.

Le professeur Blackett est le neuvième homme de science de son pays à mériter ce prix, pour ses découvertes en physique nucléaire et radiation cosmique et pour la conservation de l'énergie qu'il a apportées à la "chambre d'observation Wilson", qui permet de photographier le passage des particules radioactives. En plus de découvrir ainsi le "positron" ou électron à charge électrique positive, il pu observer le changement de l'énergie en matière, ce qui est exactement l'inverse du phénomène produit par la bombe atomique, où la matière se change en énergie.

Dans un livre qu'il vient de publier sur les conséquences mi-

litaires et politiques du développement de l'énergie atomique, le professeur Blackett se prononce contre le projet américain de contrôle mondial de cette forme d'énergie, que l'Assemblée gé-

Bramuglia tentera un nouvel effort

Londres, 5 (A.P.) — Le chef de la délégation de l'Argentine à l'Assemblée générale des Nations Unies à Paris, Juan Atilio Bramuglia, a confié aux journalistes de Londres qu'il tentera probablement bientôt "sous un nouvel angle" un autre effort pour venir à bout de l'impasse entre la Russie et les puissances de l'Ouest au sujet de Berlin. M. Bramuglia doit présider le conseil de sécurité pendant le mois courant de novembre.

L'ACTUALITE

CONFUSIONS ELECTORALES

Le cauchemar est passé! L'un des deux candidats a fini par obtenir une majorité au collège électoral. Mais pendant une douzaine d'heures, le monde officiel de Washington s'est demandé, non sans angoisse, s'il ne faudrait pas sortir de l'armoire aux accessoires historiques les vieux trucs constitutionnels qu'est l'élection du président des Etats-Unis par la Chambre des Représentants.

Pour être élu président, il faut non pas obtenir la majorité du vote populaire à travers le pays, car on peut être battu en ayant plus de la moitié des votes donnés; mais obtenir une majorité au collège électoral, 26 votes sur un total de 531. Comme M. Truman prenait 38 votes dans le Sud et la lutte paraissait serrée entre les deux principaux concurrents, il était fort possible qu'aucun des deux n'obtient les 266 votes requis.

En tel cas, l'on entrait dans une autre procédure, encore plus éloignée de la démocratie majoritaire que le régime du collège électoral; une procédure pleine de poussière et de fils d'araignée, qui n'a pas servi depuis 124 ans, mais que jamais l'on n'a osé jeter aux diables. De quoi aurait-elle l'air dans le contexte "télévisuel" et atomique de 1948. Cette vieille détraque décolorée par les ans, et peut-être rongée par les mites du progrès?

Car la Constitution est formelle. A défaut d'une majorité au collège électoral, c'est la Chambre des Représentants qui choisit le président parmi les trois candidats qui ont obtenu les plus forts suffrages. Cette disposition n'a servi que deux fois, en 1801 et en 1824. En tel cas, l'élection

eut été ajournée au mois de janvier. Car il aurait fallu procéder d'abord aux formalités habituelles.

Le 13 décembre, vote des collèges électoraux dans les capitales de chaque Etat; le 6 janvier, dépouillement de ces scrutins par le président du Sénat. De même qu'on sait maintenant que cette double formalité étra M. Truman, l'on aurait su, dans l'hypothèse qui paraissait possible pendant la nuit du 2 au 3 novembre, que le collège électoral enregistrerait une partie nulle.

Alors, la Chambre des Représentants du 81ème Congrès se transformait en un corps électoral pour choisir le président. Le vote d'hier pour les représentants prenait alors une importance nouvelle; et tout en attendant les résultats qui ont fini par être M. Truman, les experts ont dû commencer à faire des calculs compliqués.

Car pour cette fonction exceptionnelle la Chambre ne voterait pas comme d'habitude, mais par les deux au vote majoritaire. Les officiels de Washington ont eu une telle frousse, ils ont tellement craint pendant quelques heures de voir surgir toutes ces complications, que l'on peut s'attendre à une vigoureuse campagne en faveur d'une réforme de cet antique régime électoral. Mais ce remède ne serait pas sans danger, car il pourrait soulever un nouveau conflit sur les droits des Etats, dont le collège électoral et l'élection par la Chambre sont des survivances. En tout cas, les amateurs d'anachronismes regretteront que l'élection présidentielle se soit finalement réglée d'aussi banale façon.

Les démocrates ont une bonne majorité à la Chambre des Représentants, mais si l'élection du président avait été confiée à cette Chambre, cette majorité n'aurait pas influé directement sur le résultat du scrutin. Chaque Etat ayant un vote, l'unique représentant du Vermont aurait eu autant de poids que les 45 représentants du New-York. Il eût suffi d'une majorité d'une voix parmi les représentants d'un

Etat pour que le vote de l'Etat allât à l'un ou l'autre des candidats.

Ce régime compliqué est rempli de contradictions. D'abord, le collège électoral pouvait être impuissant à élire un candidat qui avait deux millions de votes de plus que son plus proche adversaire. Ensuite une chambre en majorité démocrate pouvait élire M. Dewey. En ce cas, M. Dewey eût été dans la situation qui était celle de M. Truman pendant les deux dernières années: il aurait été président, avec un Congrès démocrate. De plus, comme en cas d'insuccès du collège électoral, c'est le Sénat qui élit le vice-président, le président eût pu être réélu, et le vice-président, démocrate.

Voilà donc cela d'ici! Au pays des Superhommes et de l'Efficacité, où l'on fait des gorges chaudes sur le système électoral de la France, le choix du président eût été d'une complexité et d'une délicate difficulté à trouver de nos jours. Et cela sans l'exercice de la R.P., car l'on aurait tourné le dos au vote majoritaire. Les officiels de Washington ont eu une telle frousse, ils ont tellement craint pendant quelques heures de voir surgir toutes ces complications, que l'on peut s'attendre à une vigoureuse campagne en faveur d'une réforme de cet antique régime électoral. Mais ce remède ne serait pas sans danger, car il pourrait soulever un nouveau conflit sur les droits des Etats, dont le collège électoral et l'élection par la Chambre sont des survivances. En tout cas, les amateurs d'anachronismes regretteront que l'élection présidentielle se soit finalement réglée d'aussi banale façon.

SANS JOU

BLOCS-NOTES

Le drame secret

Le numéro spécial par lequel l'Evangeline a voulu marquer le début de sa publication hebdomadaire contenait une lettre de l'archevêque de Moncton, Mgr Robichaud, qui projette une émouvante lumière sur le drame secret qui s'est déroulé en marge de la grande campagne qui avait pour objectif le développement et l'affermissement du journal national acadien.

En revoyant, dit Son Excellence, les quatre années qui se sont écoulées depuis la réorganisation du journal, en mars 1944, nous devons avouer que les moments d'inquiétude et d'angoisse n'ont pas été compensés par autant de jours de joie et de confiance.

Que de fois, au milieu de difficultés apparemment insurmontables, en butte aux trac-

series, aux incompréhensions, et, pourquoi ne pas le dire? aux critiques, inévitables d'ailleurs quand il s'agit d'une œuvre de salut public, que de fois, dis-je, n'avons-nous pas crié notre détresse à Notre-Dame de l'Assomption, la protectrice et la gardienne de cette œuvre vitale!

Jamais, cependant, nous n'avons perdu courage; jamais notre confiance dans le succès final n'a été ébranlée; jamais nous n'avons douté de la possibilité et du bien-fondé de la cause pour laquelle nous travaillons. C'est une première grâce dont nous sommes redevables, avec tant d'autres, à la Très Sainte Vierge Marie. Saluez le nouveau succès du journal, Monsieur l'archevêque, nous nous arrêterons pas avant d'avoir notre quotidien. Nous l'affirmons, une

fois de plus, avec d'autant plus d'énergie et de courage que c'est là notre objectif, la raison d'être de tous nos sacrifices, démarches, angoisses; le motif pulsant de nos efforts inlassables. Nous n'aurons de repos que le jour où il paraîtra!

Faisant un nouvel et pressant appel au travail, au dévouement, aux sacrifices et à la patience, Monsieur l'archevêque ajoutait:

Nous ne travaillons pas pour une œuvre d'un jour ou d'une année; nous édifions pour des siècles et pour de nombreuses générations. De tels accents, sur de telles lèvres, doivent apporter à tous ceux qui ont eu l'honneur et la joie de coopérer à la campagne de la presse acadienne un magnifique réconfort.

Un dernier coup d'épaule, une dernière poussée de l'avant, un front commun devant l'effort ultime, conclut Mgr l'Archevêque de Moncton, et l'œuvre est assurée!

Les propositions fédérales étaient inacceptables

C'est ce que déclare le chef national du parti progressiste-conservateur, M. Drew, dans une causerie radiophonique — Les provinces doivent conserver leurs sources de revenus si elles veulent survivre

Toronto, 5 (C.P.) — M. George Drew, le leader national du parti progressiste-conservateur, a déclaré hier soir qu'il était en faveur d'une législation sur la santé, la sécurité sociale, et les travaux publics, une législation qui irait beaucoup plus loin que celle proposée par le gouvernement fédéral actuel.

"Je crois cependant que cette nouvelle législation peut et doit être adoptée sans imposer de nouvelles taxes et surtout sans imposer cette taxe commune telle que proposée par le gouvernement fédéral, à la conférence interprovinciale de 1946", a dit le chef conservateur, au cours d'une causerie radiophonique.

"Je suis aussi convaincu que nous ne devons pas amoindrir notre système fédéral, ni la constitution, lorsque cette législation sera mise en vigueur".

M. Drew a dit que depuis qu'il a été choisi chef national du parti progressiste-conservateur, il y a un mois, "on a tenté visiblement" de créer l'impression qu'au moment où il était premier ministre de la province d'Ontario, il s'opposait à toute législation qui pouvait avoir quelque avantage pour les autres provinces.

"Le premier ministre a assisté à la conférence, et par conséquent il sait très bien que sa déclaration était contraire aux faits", a dit M. Drew. "Dans plusieurs autres cas, je sais que cette politique a été faite en toute sincérité parce que mon attitude à la conférence a été mal interprétée par le gouvernement fédéral, par le truchement d'une de ces agences de propagande à la solde du gouvernement. Jusqu'ici, il m'a été impossible de démontrer cette mauvaise interprétation, sauf en Ontario. Maintenant, pour la première fois, dans un domaine plus vaste, je puis rétablir les faits."

La conférence de 1946

M. Drew, comme premier ministre d'Ontario, dirigeait la délégation à la conférence interprovinciale. "Si l'on tient compte de certaines déclarations qui ont été portées à votre connaissance, vous pourriez constater que votre grande surprise que le gou-

vernement ontarien, à la conférence et depuis lors, a été le premier en fait à préconiser un programme national de santé, de sécurité et de travaux publics".

M. Drew a ajouté que l'acceptation ou le rejet des propositions financières du gouvernement fédéral n'avait rien à faire avec ce programme national de santé, de sécurité, ou autre.

M. Drew a dit encore que pour défrayer le coût de ce programme, le gouvernement fédéral avait suggéré l'imposition d'une taxe de 5% sur tous les revenus, quels qu'ils soient, en plus de la taxe actuelle. Il avait de plus proposé l'imposition d'une taxe commune annuelle de \$12, sur toute personne au-dessus de 16 ans, qu'elle travaille ou non.

"Et en plus de toutes ces propositions du gouvernement fédéral, il y avait aussi un autre projet d'envergure. Ils ont proposé que les gouvernements provinciaux abandonnent au pouvoir central certains domaines de taxation en retour d'un subside annuel..."

"Après l'ajournement de 1946, à deux reprises, on nous a soumis des propositions, tout à fait différentes. La première fois, on nous a dit que l'Acte d'Amérique britannique du nord ne devrait plus être considéré comme un pacte inchangeable et qu'on pouvait le changer en tout ou en partie, par un vote majoritaire du Parlement canadien. La deuxième fois, le gouvernement fédéral, par son ministre des finances, a soutenu qu'il n'envisageait plus la possibilité de verser un subside annuel en échange de certains pouvoirs provinciaux de taxation."

"C'est la situation à laquelle nous avons à faire face aujourd'hui. Tous les gouvernements ont accepté le principe d'une législation nationale sur la santé, la sécurité et les travaux publics. Un tel projet, cependant, doit tenir compte de la position constitutionnelle de chaque gouvernement, et il y a de bonnes raisons de croire que ce projet ne pourra fonctionner convenablement, si les gouvernements provinciaux doivent compter sur les subside fédéraux, au lieu de leurs pouvoirs directs de taxation, pour leur subsistance".

Les provinces
"Et en plus de toutes ces propositions du gouvernement fédéral, il y avait aussi un autre projet d'envergure. Ils ont proposé que les gouvernements provinciaux abandonnent au pouvoir central certains domaines de taxation en retour d'un subside annuel..."

"Après l'ajournement de 1946, à deux reprises, on nous a soumis des propositions, tout à fait différentes. La première fois, on nous a dit que l'Acte d'Amérique britannique du nord ne devrait plus être considéré comme un pacte inchangeable et qu'on pouvait le changer en tout ou en partie, par un vote majoritaire du Parlement canadien. La deuxième fois, le gouvernement fédéral, par son ministre des finances, a soutenu qu'il n'envisageait plus la possibilité de verser un subside annuel en échange de certains pouvoirs provinciaux de taxation."

Meilleur service vers les Bermudes

Air-Canada annonce une augmentation de la fréquence de ses envolées

M. Anson C. McKim, vice-président, directeur du trafic d'Air Canada, annonce que pour la commodité des hommes d'affaires qui désirent passer une longue fin de semaine aux Bermudes et afin d'améliorer le service d'Air cargo pour les expéditions de fleurs, tomates, etc., sa compagnie aura désormais deux envolées par semaine entre Montréal-Toronto-Bermudes. En plus de l'avion de fin de semaine il y en aura un autre qui quittera Montréal tous les mercredis à 11 h. du matin, pour arriver à Toronto à 1 h. 15 de l'après-midi et aux Bermudes à 7 h. 05 du soir. Au retour l'avion quittera les Bermudes à 10 h. 30 du matin pour arriver à Toronto à 3 h. 10 de l'après-midi et à Montréal à 6 h. 30 du soir.

Aux funérailles de Mme René Faribault

Hier matin en l'église St-Pascal Baylon, ont eu lieu les obsèques de Mme René Faribault, née Pauzé (Anna), décédée le 1er novembre 1948, à l'âge de 67 ans.

Le cortège précédé de deux landaus de fleurs est parti de sa résidence, au no 3507 rue Van Horne, pour se rendre à l'église où le service fut célébré à 9 heures. A l'église la levée du corps a été faite par M. l'abbé R. Trudel, vicaire de la paroisse de St-Pascal Baylon.

Le service a été célébré par son fils, le R. P. François-Marie, O.P., prieur du couvent des Dominicains de St-Hyacinthe, assisté de R. P. Louis Régis, O.P., comme diacre, et du P. F. E. O'Neil, O.P., comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire on remarquait M. le chanoine Hervé Lusier, supérieur du collège de l'Assomption, R. P. Ivan d'Orsenon, S.J., R. P. Roméo Bergeron, S.J., R. P. P.-M. Poisson, C.S.C., M. l'abbé E. Simeon Girard, curé de St-Philippe, M. l'abbé Gabriel Brennan, vicaire de St-Germain, M. l'abbé Henri Gagnon, R.R. P. M.-E. Marchand, provincial des Dominicains; Raymond, M. Martineau, M.-A. Lamarche, R.-M. Giguère, Raymond Hamel, Gilles-M. Lemire, Pierre Bissonnette, Noël Mailloix, Goulet, Bouliard, A.-M. Gagnier, J.-M. Rié, André Audet, Donat Lacroix, Augustin Gagnon, Antonin Lavallée, J.-M. Dumas, Philias Roy, Paul-M. Pharan, tous des Dominicains, M. l'abbé Victor Savaria.

La chorale sous la direction de M. A. Saucier, exécuta la messe de Perosi et Mme L. Martin toucha l'orgue.

L'inhumation fut conduite par ses fils: R. P. François-Marie Faribault, O.P., Me Marcel Faribault, N.P.; ses gendres: MM. André Gagnon, Gilles Poirier; ses petits-fils: MM. Bernard et René Faribault, Michel et Jean Gagnon; ses frères: MM. Edouard, Brossard, Léon, Gagnon, J.-M. Rié, M. Léon Faribault, C.R.; Emile Durand; ses neveux: Dr Jules Brault, M. Paul Fontaine, Pierre Faribault, son cousin, M. Victor Pauzé.

Dans le cortège on remarquait: MM. le juge Edouard Teller, le juge Aristide Brossard, Me L. E. Beaulieu, C.R., Me Arthur Pelletier, N.P., Me Arthur Courtois, A. E. Prud'homme, J. H. Girard, J. Wenceslas et Yves Levesque, Mtes Leroux, G. H. Séguin, Roch Bergeron, Paul Blondin, Wilfrid Labonté, Arthur Bélanger, Roger Comtois, Georges Beaugard, Paul Paquette, M. Dorais tous, membres de la chambre des notaires. Me Alexandre Gérin-Lajoie, C.R., Dr Albert Guilbault, Dr Léon Gérin-Lajoie, Dr G. Lefebvre, Le colonel Redmond Roch, M.A.L. de Chambly, MM. Jean Guy et André Lantétoit, Paul Lambert, Jacques Brault, J. A. Hardy, J. Marce Desjardins, Me Jean Casgrain, avocat, MM. Gerald Desmarais, Alphonse Millette, Henri Masson, J. H. Brodeur, F. Hurtubise, Paul Viau, Paul Vallerand, Pierre Desrosiers, L. E. Poitevin, J. A. Dionne, Capitaine Paul Roy, Maurice Corbeil, Paul Lyman, Paul A. Roque, Aristide Cousineau, J. G. Ouellette, Georges C. G. G. Alfred Saint-Cyrot.

La sépulture eut lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

Pensée du jour
DIEU CONTRE SATAN
Les scribes, descendus de Jéhu salem, disaient qu'il était possédé de Belzéboul et que c'est par le prince des démons qu'il chassait les démons. Jésus les appela pour leur dire en parabole: "Comment Satan peut-il chasser Satan? S'il y a des divisions dans un royaume, ce royaume-là ne saurait subsister davantage. Et si Satan se dresse contre Satan lui-même, se divise, il ne saurait subsister, est fini." MARC, III, 22-26.

Vite et bien

vont ensemble
mais seulement à l'IMPRIMERIE POPULAIRE

Appelez aujourd'hui
BE. 3361

Un représentant ira vous visiter.

Les Canadiens français paient pour se faire angliciser

(suite de la première page)
blisse m e n t s d'enseignement supérieur sont ordinairement obligés de se tourner vers les pouvoirs publics et de solliciter des octrois abondants qui leur permettent de poursuivre leur oeuvre. L'Université d'Ottawa n'a pas négligé cette source possible de revenus. Elle a entrepris des démarches auprès du gouvernement ontarien pour obtenir un octroi au bénéfice de sa Faculté de Médecine. Elle a fini par obtenir un octroi de \$250,000 du gouvernement Drev.

Cet octroi ne s'est cependant pas renouvelé. Les autorités de l'Université n'ont pas encore perdu espoir d'obtenir un octroi annuel, mais la chose est loin d'être certaine. On répète que les autorités provinciales ontariennes auraient dû recourir à un moyen détourné pour satisfaire à la demande de l'Université d'Ottawa. La législation ontarienne ne prévoit d'octrois que pour les universités publiques et neutres et non pour les institutions privées et confessionnelles. Il se trouvait à ce moment, nous dit-on, que l'Université presbytérienne de London — Western Ontario — réclamait à grands cris tout comme l'Université d'Ottawa un octroi pour sa faculté de médecine.

Comme le besoin de médecins se faisait vivement sentir, le gouvernement Drev aurait imaginé un octroi spécial destiné à toutes facultés de médecine pris à même un fonds particulier dont il avait la libre disposition. Il se serait agi des héritages tombés aux mains de la Couronne par suite de décès et accumulés au bureau du curateur de la province. Il aurait divisé l'argent qui se trouvait dans ce fonds entre les diverses facultés de médecine: les universités publiques de Toronto et de Queen's auraient obtenu la part du lion, mais les institutions confessionnelles auraient touché leur modeste part à été de \$250,000.

L'Université d'Ottawa a également obtenu un octroi de \$50,000 du gouvernement provincial de Québec en reconnaissance des services rendus à la diffusion de la langue française en dehors de la province et de l'instruction assurée à un bon nombre d'étudiants québécois. M. René Chalouit a protesté à bon droit à l'Assemblée législative contre cet octroi, lorsqu'il a été mis au courant de la situation.

Les deux souscriptions
Comme l'obtention de l'octroi annuel du gouvernement ontarien demeure incertaine, l'Université a décidé de recourir à une grande souscription publique dans l'archidiocèse d'Ottawa pour se procurer les fonds nécessaires. Elle avait lancé une première souscription en s'en tenant à une liste de noms choisis au moment de l'organisation de la Faculté de Médecine, mais cette souscription n'a pas apporté les résultats espérés et l'on n'a pas publié de chiffres.

La souscription publique du printemps dernier, au contraire, qui a été organisée avec soin et menée avec la plus grande vigueur, a été un gros succès du point de vue financier. Elle a rapporté la jolie somme de \$1,212,954. Les fidèles de l'archidiocèse d'Ottawa ont été invités à venir en aide à une uni-

versité catholique, ils ont compris pour la plupart qu'il s'agissait de la souscription d'une université française et ils se sont exécutés généreusement.

Analyse de la souscription
Un bulletin archidiocésain publié et distribué dans toutes les églises au mois de juillet dernier renferme un rapport détaillé de la souscription. Il ne sera pas sans intérêt d'analyser ces chiffres pour voir quels sont ceux qui ont contribué au soutien des facultés de médecine et de génie où l'enseignement se donne exclusivement en anglais.

L'archidiocèse d'Ottawa renferme 136 paroisses et missions dont 97 de langue française et 39 de langue anglaise. Les paroisses anglaises ont souscrit \$187,875.40 et les paroisses françaises \$980,705.08. Cela n'indique pas seulement que l'archidiocèse d'Ottawa est en immense majorité française, mais encore que les catholiques de langue française se sont montrés plus généreux que les catholiques de langue anglaise. La contribution moyenne est en effet de \$41.19 pour les souscripteurs de langue française et de \$30.25 pour les souscripteurs de langue anglaise.

L'Université ne touchera d'ailleurs pas en entier la souscription de \$187,875.40 des catholiques de langue anglaise. Il avait été convenu avant la campagne que le St. Patrick's College recevrait la moitié des dons des catholiques de langue anglaise. C'est donc dire que l'Université d'Ottawa ne recevra que \$93,937.70 des catholiques de langue anglaise à comparer à la somme de \$980,705.08 souscrite par les catholiques de langue française. La part des Canadiens français est de 87.7 pour cent, celle des autres catholiques de 8.4 pour cent. Si l'on divise à parts égales la somme de \$43,715 provenant de sources anonymes qui représente 3.9 pour cent du total — il s'agit probablement de dons obtenus de protestants ou de catholiques neutres — on arrive à peu près à 10 p.c. pour les catholiques de langue anglaise et à 90 p.c. pour les catholiques de langue française.

La part faite à la langue française dans les nouvelles facultés de l'Université d'Ottawa est en raison inverse de l'appui reçu de la population française.

La part du Québec
L'archidiocèse d'Ottawa n'est pas tout entier compris dans la province d'Ontario, il s'étend au contraire sur les deux rives de l'Outaouais. Si le siège archiepiscopal est situé en territoire ontarien, il se trouve cependant 59 paroisses ou missions en territoire québécois dont 50 de langue française. Ces cinquante paroisses ont souscrit \$352,702. C'est dire que les Canadiens français du Québec ont fourni le tiers de la somme \$1,118,357.78 que l'Université d'Ottawa doit retirer de la souscription.

Non seulement les Canadiens français se trouvent-ils à subventionner presque complètement l'instruction des catholiques de langue anglaise, ce qui serait déjà exagéré, mais ils font les frais d'un enseignement qui donnera une formation anglaise à leurs propres enfants, ce qui est odieux.

En d'autres termes, les Canadiens français paient pour se faire angliciser.

Pierre VIGANT
Demain: La tradition française qui s'est maintenue pendant un siècle de luttes.

La couleur du temps...

Tokyo, 5. (A.P.) — Les Japonais ne semblent déjà plus rien avoir à apprendre des Américains qui occupent leur territoire depuis trois ans. L'autre jour avait lieu à Tokyo la première d'une série de joutes entre l'équipe professionnelle des "Giants" nippons et une équipe d'étoiles. Quand on ouvrit les portes du stade local de baseball, il se produisit une ruée qui fit deux morts, tous deux de jeunes garçons, et 21 blessés.

Munich, 4. (Reuter) — Et les Allemands non plus ne semblent guère avoir besoin des leçons de leurs vainqueurs, car ils se montrent maintenant aussi matos. Dernièrement les autorités américaines d'occupation en Allemagne arrêtaient deux sourd-muets et les accusaient d'avoir organisé l'impression et la circulation dans une dizaine de villes de la zone occupée de fausses cartes de rationnement. Nos deux gaillards faisaient florès depuis 1945, car ils étaient bien sûrs qu'aucun des deux n'aurait dénoncé l'autre... et pour cause.

Nouvelles de Chicoutimi

Chicoutimi (D.N.C.) — La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a organisé pour la semaine du 14 au 20 novembre, une retraite de formation sociale. Cette retraite se fera à la Villa St-Ignace, de Val-Racine, près de Chicoutimi, dirigée par les Révérends Pères Jésuites.

Cinquante cultivateurs choisis parmi les dirigeants des Syndicats de l'U.C.C. et des coopératives suivront cette retraite. Ils représenteront trente paroisses. Une deuxième retraite semblable aura lieu en février, au même endroit pour les cultivateurs des trente autres paroisses couvrant le territoire de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay. Les conférenciers seront: le Rév. Père Joachim Primeau, J.S.J.; M. l'abbé Gérard Lévesque, aumônier de l'U.C.C. du Saguenay; M. l'abbé Gérard Bouchard, directeur diocésain de l'Action catholique; M. Joseph Bouchard, président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay; M. Thaurie Belzile, secrétaire général de l'U.C.C. et M. C.-E. Couture, agent général de la Colonisation aux Chemins de fer nationaux.

Dimanche prochain, le 7 novembre, la Société St-Jean-Baptiste de Chicoutimi, ouvrira sa saison artistique en présentant à ses membres Mlle Marthe Lévesque. Il reste encore quelques bons billets pour cette série de concerts et ceux qui désirent en obtenir un sont priés de communiquer avec M. Edmond Savard, avocat, ou au bureau de la Caisse Populaire de Chicoutimi.

Nouveau wagon frigorifique

Un nouveau wagon frigorifique du Canadien National, le seul du genre au pays, vient d'être éprouvé avec succès. Une expédition de fruits et de légumes congelés a été faite de New Westminster à Edmonton et pendant tout le voyage on a réussi à maintenir une température aussi basse que 19 degrés sous zéro.

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette propriétaire
HA. 7251

Les \$10 millions pour l'aqueduc

Le conseil municipal autorise l'emprunt, sans aucune voix discordante — Chaque dépense devra recevoir l'approbation des conseillers

La ville de Montréal est autorisée à emprunter une somme de \$10 millions pour moderniser son système d'aqueduc afin de le rendre plus conforme aux besoins présents et futurs. Les conseillers municipaux ont donné cette autorisation, hier après-midi, sans aucune voix discordante.

Cet emprunt pourra s'effectuer en totalité ou en partie, de temps à autre, au moyen d'obligations remboursables en série durant une période n'excédant pas vingt-cinq ans à compter de la date de leur émission. Le taux maximum de l'intérêt est fixé à 3 1/2 pour cent.

Toutefois, le Comité exécutif devra se présenter devant le conseil pour recevoir l'approbation des dépenses dans chaque cas particulier.

Il s'agit, on le sait, d'effectuer de grands travaux à notre aqueduc qui fournit d'ailleurs l'eau à une partie de la région métropolitaine. On y construira une nouvelle prise d'eau à Ville La Salle, on installera d'autres pompes et d'autres conduites d'alimentation, et on construira l'aqueduc collecteur du quartier Maisonneuve, sous la rue Sainte-Catherine.

Ces travaux sont d'une extrême urgence, car la consommation de l'eau excède parfois la capacité de pompage, soit de 180 millions de gallons par jour, et la situation ne fera que s'aggraver par suite du développement de Montréal.

M. J.-O. Asselin a toutefois précisé que l'adoption du règlement d'emprunt de \$10 millions n'implique pas la nécessité de contracter immédiatement l'emprunt. Par exemple, l'administration a affecté à l'amélioration de l'aqueduc montréalais un montant de \$6,500,000 pris à même les revenus courants, depuis 1942. L'on tentera de financer les prochains travaux à même les fonds généraux de la cité, de sorte que l'on peut prévoir

que l'emprunt ne sera pas lancé avant une couple d'années.

La ville de Montréal a investi dans son système d'aqueduc une somme d'au moins 800 millions d'une valeur de remplacement de plus de \$200 millions, au coût actuel des travaux.

La ville de Montréal est rendue au moment où, après avoir réorganisé ses finances, elle doit effectuer un programme de travaux d'envergure, échelonné sur une période de vingt à vingt-cinq ans, prévoyant une dépense de huit à dix millions par année. La dette augmentera, expose le président du Comité exécutif, mais la population s'accroîtra également, et, conséquemment, les revenus de la cité. Ces dépenses constitueront d'ailleurs de nouveaux actifs pour la métropole.

L'administration municipale a l'intention de soumettre prochainement un autre projet de règlement d'emprunt pour des dépenses capitales, comprenant notamment les travaux aux projets au parc La Fontaine.

Mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner du district dans le cas de M. Lucien Aitken, 19 ans, 1736 rue Leprohon, qui a perdu la vie au cours d'un accident survenu en fin de semaine dans le port de Montréal. M. Aitken, qui venait de descendre de son camion, a été mortellement blessé par un autre camion qui reculait.

FRANCE-LIVRE
vous offre
tous les nouveaux livres parus ainsi qu'un grand choix de livres d'occasion.

1325 est, Ontario - CH. 5471
VENTE et LOCATION.

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 432 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions ou de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter et Canada-Mondial, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste:

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00
EDITION DU SAMEDI	
Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BÉlair 3361

COUTELLERIE ROGERS

VOIRE CHOIX DANS CES 4 MODÈLES

- ★ "Remembrance"
- ★ "Eternally yours"
- ★ "Adoration"
- ★ "First Love"

1847 ROGERS BROS

SERVICE DE 26 MORCEAUX POUR 6 PERSONNES \$44.75

SERVICE DE 34 MORCEAUX POUR 8 PERSONNES \$55.95

SERVICE DE 50 MORCEAUX POUR 12 PERSONNES \$81.75

Pierre Viger
LIMITÉE MONTREAL

1406, SAINT-DENIS 6793, SAINT-HUBERT
Rez-de-chaussée — LA. 0251

CARNET MONDAIN

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mlle Louise Forget, fille du colonel et de Mme Maurice Forget, de Montréal, au major Jacques Roy, fils du juge et de Mme Laetare Roy, le Québec, sera célébré samedi, le 4 décembre, à 11 h., en l'église Notre-Dame des Neiges.

OIRIER-GROTHE

Au mariage de Mlle Manon Grothe, fille de M. et de Mme Emile Grothe, à M. Garneau Poirier, fils de M. et de Mme Eugène Poirier, que bénira M. abbé François Poirier, curé de Rue Sea Lake, cousin du marié, samedi, le 13 novembre, à 10 h., en l'église Saint-Germain l'Outremont, Mme Gérard Danereau, sœur de la mariée, sera l'amie d'honneur et M. Charles Laparé, beau-frère du marié, garçon d'honneur. La petite Louise Grothe, nièce de la mariée, sera bouquetière. MM. Paul-Émile et Jean-Jacques Grothe, frères de la mariée, MM. Paul et André Poirier, frères du marié, ainsi que M. Gérard Danereau, beau-frère de la mariée, et M. Robert Langevin, placeront les invités. Une réception au Cercle universitaire suivra la cérémonie.

AU CERCLE UNIVERSITAIRE

Samedi soir, lors du bal du Cercle universitaire, le président du Cercle et Mme Roger Duhamel auront comme invités, à leur table, à l'heure du souper: M. et Mme Jean Vallerand, M. et Mme Philippe Ferland ainsi que le Dr et Mme Guy Lefrançois. Le programme de danse a été confié à M. André Durieux et Mme Lucile Dumont sera l'artiste invitée.

RECEPTIONS

Mme Henri Beaudry recevra un groupe de journalistes aujourd'hui, en fin d'après-midi, à l'hôtel Queen's, à l'occasion du

résumé qui sera donné le 26 novembre en faveur de l'Association Cedar pour infirmes adultes.

DEBAT

La Société des Débats Fantaisistes présentera le premier débat de la saison intitulé: "Le Préféré Brutal ou Sentimental" à l'auditorium du Plateau, le 18 novembre.

Les orateurs à y participer seront Mlle Janine Frencher et Lili Painchaud. MM. José de Nobili et Bruno Cyr.

CONFERENCES-CONCERTS

Pour l'ouverture de la 6e saison des Conférences-concerts Notre-Dame de Grâce, le R.P. Marcel-Marie Desmarais, O.P., sera l'un des conférenciers invités.

OEUVRE DE LA SOUPE

La partie de cartes de l'automne à l'oeuvre de la Soupe, aura lieu à l'hôtel Ritz-Carlton lundi, 15 novembre, à 2 h. 30. Mme Albert Desrosiers en a accepté la présidence avec les organisatrices, Mme Benoit Bertrand, M. Casteran, Alf. Corbell, T. Lebel. Parmi les autres invitées d'honneur on mentionne Mmes Gabriel Lord, Louis Lapointe, R.-B. Bourgeois, Guy Desmarais, Amédée Monet, Paul Paquet, O. Janisse, Ast. Berthiaume, Z.-H. Ethier, H. Cyphot, Jean Tremblay, L. Laurendeau, Armand Fortier, Nap. Lafleur, H. Forget, A. Daemen, L. Germain, Claude Hurtubise, J.-L. Handfield, Mlles Louise Bourgeois, Rita Forget et Fleurette Desmarais.

LA FORTUNE EST INFIDELE

Grandeur et décadence: l'amiral Takahashi, ancien chef d'état-major de la flotte japonaise, a commencé une carrière d'homme-sandwich, à Tokio, à 400 yens par jour. Un beau thème de réflexions.

Etude terminée de la cause de Mère Bourgeois

Québec, 5 (C.P.) — Un prêtre du Séminaire de Québec, M. l'abbé Georges-Edouard Demers, rapporte, à son retour de Rome, que les autorités du Vatican ont complété l'examen des documents et autres exhibits présentés dans la cause en canonisation de la Vénérable Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame et qu'elles feront connaître en temps et lieu leurs décisions en cette affaire. M. l'abbé Demers s'était rendu à Rome pour y renseigner les tribunaux spéciaux intéressés à une autre cause de canonisation, celle de Mgr François de Montmorency-Laval. On sait que le Vatican considère aussi par ailleurs, en ce moment, les causes de Mère Marie de l'Incarnation, de Jeanne Mance et de Mère Marie de Saint-Augustin, de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le Service de santé parle à Montréal

Le lait est le seul breuvage qui convient parfaitement aux enfants, parce qu'il contient tous les éléments nécessaires à leur croissance: protéides ou albumines, lipides ou graisses, glucides ou sucres, vitamines, sels minéraux, eau. Même à une époque où le lait est cher, les parents ne doivent pas hésiter à en donner à leurs enfants. C'est l'aliment liquide qui constitue la nourriture par excellence de ceux et de celles dont l'organisme est en pleine croissance.

Il ne faut pas que le lait soit bu trop froid. Et on doit le boire à petites gorgées, ce qui le rend plus digestible. Il est bon aussi de ne pas exagérer. Avec un bon repas, un verre de lait est ordinairement suffisant, car c'est un aliment substantiel, très nourrissant.

Le Service de santé recommande tout particulièrement le lait pasteurisé, car le lait ainsi traité est indemne de tout agent nocif à la santé.

Le thé, le café et les liquides ne conviennent pas aux enfants. Prière de ne leur présenter que du lait, aliment breuvage qui aide admirablement au développement de l'organisme.

BEURRE-OEUF-PROVISIONS LOUSIGNY BEURRE 71c

Poisson poché au lait. Mettre dans une casserole, 1 livre de filets de poisson, 1 petit oignon coupé en quatre, 1/2 c. à thé de sel, pincée de poivre, 1/4 c. à thé de moutarde, 3 tasses de lait. Couvrir. Amener à l'ébullition. Boisson le feu et mijoter 20 minutes. Épaisir le lait avec 3 c. à table de farine délayée dans 1/2 tasse de lait froid. Bouillir, en brassant sans arrêt, jusqu'à épaississement.

Feuilleton du "Devoir" LES FIANCÉS par Alexandre MANZONI Traduit de l'italien par le marquis de MONT-GRAND, adapté par Clément SAINT-GERMAIN

LA SANTÉ PAR LE LAIT. Une association sans but lucratif au service de la santé. Un enfant doit boire au moins une pinte de lait par jour; un adulte, une chopine par jour.

27. (Suite) Bah! dit le jeune homme; je ne suis pas un petit seigneur élevé dans le coton; la première chose venue à l'esprit, c'est tout ce qu'il me faut; ce qui n'importe, c'est de trouver vite l'une et l'autre. A la Providence! Et il entra sous une large porte d'assez laide apparence, au-dessus de laquelle était suspendue l'enseigne de la pleine lune. — C'est bien; je vous conduirai ici, puisque ainsi vous voulez, dit l'inconnu, et il le suivit. — Il n'est pas besoin que vous vous dérangez davantage, répondit Renzo. Cependant, ajouta-t-il, si vous voulez boire un verre de vin avec moi, vous me ferez plaisir. — J'accepte votre obligeance, répondit cet homme; et comme plus au fait des lieux, il passa devant Renzo pour traverser une petite cour alla vers une porte qui donnait dans la cuisine, leva le loquet, ouvrit et y entra avec son compagnon. Deux lampes à main, suspendues à deux filets enroulés contre la poutre du plancher, et répandaient leur dou-

meil dit-il en lui-même, faut-il donc que tu viennes toujours m'embarrasser quand je le voudrais le moins? Avant ensuite jeté rapidement un coup d'oeil sur Renzo, il dit encore à part lui: "Je ne te connais pas, mais, arrivant avec un tel chasseur, tu dois être chien ou lièvre; quand tu aurais dit deux mots, je te connaîtrais." Toutefois de ces réflexions rien ne parut sur le visage de l'hôte, qui demeurait immobile comme un portrait, petite face ronde et roussâtre, avec une petite barbe touffue tirant sur le roux, et deux petits yeux clairs et fixes. — Que désirent ces messieurs? dit-il à haute voix. — Avant tout, un bon cruchon de vin franc, dit Renzo, et puis un morceau à manger. En disant ces mots, il s'assit sur l'un des bancs, vers le bout de la table, et poussa un "ah!" comme pour dire: Cela fait du bien de s'asseoir un peu, après avoir été si longtemps debout et à la besogne. Mais au même instant il se souvint de ce banc et de cette table où il s'était assis pour la dernière fois avec Lucia et Agnese, et il soupira. Puis il secoua sa tête, comme pour chasser cette idée, et vit venir l'hôte avec le vin. L'officier compagnon s'é-

O MORT Protège mon foyer, où sourit l'avenir, Laisse grandir mon fils, laisse fleurir son âme. Près de ceux dont la vie est pour lui le dictame. Car il ne voudrait pas déjà se souvenir.

CONSEILS CULINAIRES AIDE-MEMOIRE Une recette demandant... 1 carré de chocolat (1 once) 1 œuf dans recette de biscuits 1 œuf dans un gâteau 1 œuf utilisé pour épaissir 1 œuf dans n'importe quelle recette 1 jaune d'œuf dans un gâteau 1 tasse de lait L'eau dans le lait évaporé 1 tasse de lait frais 1/2 tasse de beurre

Remplacer, par... 3 c. à table de cacao et 1/2 c. à table de gras 3 c. à table de lait évaporé 1/2 c. à table de poudre à pâte 1 c. à table féculé de maïs ou 1 c. à table de farine 2 jaunes d'œufs 1 blanc d'œuf et 1 c. à thé de gras 1/2 tasse de lait évaporé et 1/2 tasse d'eau L'eau de légumes ou de riz ou de viande 1 tasse de lait sur et 1/2 c. à thé de soda 1/2 tasse de graisse et 1/2 c. à thé de sel 1 tasse de graisse végétale ou 2-3 tasses de gras de poulet fondu ou de gras de porc fondu ou 7-8 tasses d'huile végétale ou 1/2 tasse de suif ou 1/2 tasse de gras de bacon

Vocabulaire bilingue par l'image par M. Etienne Blanchard, P.S.S. Nouvelle édition (la 7e), 112 pages, grand format. Donne les mots français et anglais de deux mille images classées en 84 tableaux. Développement du vocabulaire, devoirs français et anglais, rédaction française, leçons de choses. Enseigne à mieux observer et à mieux parler. Traite des métiers et professions, de la construction, du chauffage, de la plomberie, de l'éclairage, de la bonneterie, des meubles, des articles de bureau, de l'automobilisme, de l'aviation, des sports et de jeux, de l'aviation, de l'industrie laitière, de l'agriculture, des articles religieux et des jouets. Relié. Chez les libraires, au prix de \$1.00, ou chez l'auteur, Eglise Notre-Dame, Montréal.

M. l'abbé Desrosiers fêté le 8 décembre. L'Association des anciens normaliens réunis, ces jours derniers, en assemblée, sous la présidence de M. Gustave Huneault, principal, a décidé de fêter le jubilé sacerdotal de M. l'abbé Adolphe Desrosiers, archiviste religieux du Québec. C'est également au cours du banquet qui clôturera cette soirée que le surintendant de l'Instruction publique, M. J.-P. Labarre, remettra à M. l'abbé Desrosiers une médaille commémorative des anciens principaux de l'École normale Jacques-Cartier, les insignes du troisième degré du Mérite scolaire. Les fêtes se dérouleront, le mercredi, 8 décembre, à l'École normale des filles. Il y aura messe et sermons circonstanciés. De nombreuses personnalités représenteront le monde de l'enseignement.

La Vie Pratique Comment on conserve les fleurs. Nous aimons toutes les fleurs, nous leur donnons une place de choix dans notre intérieur, et elles nous remercient par leur parfum et leur gracieux ornement. Seulement, nous trouvons que les fleurs coûtent cher, qu'elles se fanent trop vite au gré de nos désirs, et nous enions les femmes qui ont toujours leurs corbeilles et leurs petits vases remplis de fleurs odorantes. Un bouquet de fleurs — quel qu'il soit — peut durer un mois — un mois! vous m'entendez? si on sait s'y prendre. Un peu de soin, d'attention, de recommandations aux domestiques, suffira pour entretenir nos berges fleuries. Les fleurs que l'on met dans un vase avec de l'eau fraîche doivent être "dépolluées" de leur feuillage sur toute la partie qui trempe dans l'eau. Ceci est essentiel. Puis il ne faut jamais ouvrir les fenêtres dans une pièce où il y a des fleurs coupées ou non. Elles craignent l'air, et surtout les courants d'air, excepté en plein été, et les changer de place est absolument contraire à leur conservation. Quand on fait le ménage, il faut ouvrir soin d'enlever les fleurs dans une pièce où l'on n'ouvre pas les fenêtres et, quand le ménage est fini, on les reporte à leur place habituelle. Ce changement de pièce, le temps qu'on ouvre les fenêtres, est la seule exception à la règle qui consiste à laisser les plantes là où on les a posées. On doit renouveler l'eau de fleurs tous les trois jours en temps ordinaire et "tous les jours" en été. Lorsque des plantes commencent à se flétrir, il faut les jeter dans une cuvette pleine d'eau tiède à la température de la chambre; une nuit passée dans l'eau complètement noyée, leur fera reprendre vie comme par le passé. On pourra couper les queues d'un quart de pouce et débarrasser les fleurs des tiges qui se sont fanées. Pour les orchidées, que les femmes du monde ne savent pas conserver, on peut les garder un mois et plus dans leur premier état de fraîcheur; il suffit, lorsque la fleur se fane, de la noyer dans de l'eau et de l'y laisser une nuit; le lendemain, on la retire, on la met dans un papier de soie et on l'enferme dans une boîte hermétiquement fermée. Le surlendemain, les orchidées auront repris vie et couleur. Comment font les fleuristes pour conserver des mois entiers des fleurs coupées et des plantes fleuries? Leur secret, je vous l'ai divulgué: "pas d'air", à moins qu'il ne fasse très chaud; "pas de courant d'air", pas de changement de balcon à l'appartement, et vice-versa. Si vous mettez une plante sur le balcon, il faut l'y laisser; mais les promenades sont très nuisibles à ces êtres fragiles, appelés à végéter à la même place et auxquels les déplacements sont funestes. Faire durer les fleurs dans nos appartements est plus important encore pendant la mauvaise saison où elles sont plus rares et d'un prix plus élevé. Mais il vaut certainement la peine de soigner les plantes comme elles l'exigent; leur présence est tellement précieuse et gaie dans nos maisons!

Retraites fermées. Au couvent de Marie Réparatrice, 1025, boul. Mont-Royal, il y aura retraites fermées préchées par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., aux dates suivantes: du 11 au 14 novembre, pour jeunes filles; du 29 nov. au 2 décembre, pour dames; et du 9 au 19 décembre, pour jeunes filles. On peut s'inscrire à l'avance en écrivant ou en téléphonant: DO. 0776.

Journée mariale. Les amis de la Très Sainte Vierge sont priés de se joindre aux membres de l'oeuvre Notre-Dame-de-la-Victoire qui réciteront le Rosaire demain, de 11 h. a.m. à 8 h. p.m., en la chapelle des Buissonnets. Veuillez entrer par l'Oratoire Ste-Thérèse-de l'Enfant-Jésus, porte voisine du no 171 ouest, rue Ste-Catherine. Venez en grand nombre prier pour vos défunts et pour vous-mêmes afin de vivre et mourir en état de grâce.

Dispensaires de l'hôpital Notre-Dame. Les autorités médicales de l'hôpital Notre-Dame désirent insérer le public que tout malade qui se présente, pour le premier fois, à une clinique externe de l'hôpital, doit faire son admission l'après-midi, à 1 h. 30, alors que l'on procédera à un examen général.

Laine. Pour vos tricots, nous avons votre marque préférée et en plus une laine exclusive à la maison, Laine ARISTOCRAT. DANS 3 piles, importation anglaise que nous vous recommandons hautement et qui surpasse toutes les autres marques à ce prix. Pour tricots à la main, métiers et machines à tricoter. L.-J. PARENT ET FILS LTEE 4906, BOUL. ST-LAURENT Etabli depuis 1929

CHEZ EATON Accordéons-pianos importés d'Europe A PRIX REDUIT SAMEDI. Voici le bon moment de vous procurer un bel instrument, tout en épargnant sur le prix d'achat! En vedette: le Seremelli, Rég. 238.00, 41 clefs, 120 basses. Modèle pour professionnels, Echelle complète des accords majeurs et mineurs, avec accords de septième et accords diminués vous permettant de jouer n'importe quel morceau. Léger mécanisme, double-mains. Spécial samedi, 159.00. En quantité limitée seulement. Premier arrivé, premier servi! ACCORDEONS-PIANOS MAGGI, 80 basses, modèles attractifs, rég. 195.00. Deux seulement! 119.00 Spécial samedi, ACCORDEONS-PIANOS MAGGI, 48 basses, grosseur convenable pour dames ou jeunes étudiants en musique. Rég. 125.00. Six seulement! Spécial samedi, 85.00. ACCORDEONS MAGGI, 12 basses. L'idéal pour un débutant! Rég. 58.00. Deux seulement! Spécial samedi, 35.00. Les accordéons mentionnés plus haut ne sont pas tous munis de boîtes. Conditions du plan budgétaire si désiré. Foyer de la musique, au cinquième T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

LE NID Il est, depuis longtemps, sur un vieux corbeiller, Caché dans les rameaux comme en un alvéole, Un rayon lui faisait parfois une auréole, Et l'on voyait alors les gais oiseaux grouiller. Je venais, chaque soir, l'entendre gazouiller, Il avait la douceur d'une chanson criole, Il est vide aujourd'hui. Le souffle amer d'Eole Agite l'arbre en deuil et va le dépouiller. Le froid a-t-il tué la petite famille? Cherche-t-elle un vallon où l'insecte fourmille, Ou les vents sont légers et les bies, parfumés? Mon cœur ressemble au miel que la bise fait taire, Rameaux, ne bercez plus l'humide nid solitaire, Ne bercez plus mon cœur, ô mes rêves aimés! Pamphile LEMAY

Çà et là RANCUNE. Datier, célèbre peintre, avait accepté à dîner à contre cœur chez un de ses amis. A contre cœur parce que se trouvait à table, parmi les invités, le baron quier Humboldt. Celui-ci avait fait sa fortune en ruinant des petits épargnants dont Datier, qui, en cette escroquerie, avait perdu 20,000 francs d'économie. On vint à parler au cours du repas des perles et de leur beauté. Datier cita quelques noms: Cléopâtre, la reine Victoria, les Romanoff, fameux par leurs trésors de perles fines. Il improvisa avec tant d'esprit et de finesse qu'à la fin du dîner, Humboldt tenant par la main sa femme s'approcha de lui, en disant: — Chef monsieur, auriez-vous l'amitié de me dire ce que vous pensez de ce magnifique collier de perles de deux millions de francs que j'ai offert cette semaine à ma femme? Le peintre se pencha sur les grains d'opale. Sa vieille rancune monta du fond de son cœur avec une telle force qu'il ne savait que répondre. — A quoi pensez-vous, mon cher Datier? s'enquit l'Israélite. — Je pense à toutes les huitres qui ont fourni ce collier!

RHUMES de votre enfant. Pas de "drogues", Prictionnez avec du VICKS VAPORUB



Accordéons-pianos importés d'Europe A PRIX REDUIT SAMEDI. Voici le bon moment de vous procurer un bel instrument, tout en épargnant sur le prix d'achat! En vedette: le Seremelli, Rég. 238.00, 41 clefs, 120 basses. Modèle pour professionnels, Echelle complète des accords majeurs et mineurs, avec accords de septième et accords diminués vous permettant de jouer n'importe quel morceau. Léger mécanisme, double-mains. Spécial samedi, 159.00. En quantité limitée seulement. Premier arrivé, premier servi! ACCORDEONS-PIANOS MAGGI, 80 basses, modèles attractifs, rég. 195.00. Deux seulement! 119.00 Spécial samedi, ACCORDEONS-PIANOS MAGGI, 48 basses, grosseur convenable pour dames ou jeunes étudiants en musique. Rég. 125.00. Six seulement! Spécial samedi, 85.00. ACCORDEONS MAGGI, 12 basses. L'idéal pour un débutant! Rég. 58.00. Deux seulement! Spécial samedi, 35.00. Les accordéons mentionnés plus haut ne sont pas tous munis de boîtes. Conditions du plan budgétaire si désiré. Foyer de la musique, au cinquième T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

l'hôte, toujours en regardant le muet compagnon de Renzo; et, allant de nouveau vers son comptoir, il y prit un grand papier, un exemplaire véritable de l'ordonnance, et vint le déployer devant les yeux de Renzo. Ah! voilà! s'écria celui-ci en levant d'une main le verre rempli de nouveau et qu'il s'empressa de vider, et en avançant ensuite l'autre main, avec un doigt tendu, vers l'ordonnance, voilà ce beau feuillet de missel. Je m'en réjouis grandement. Je les connais, ces armoiries; je sais ce que veut dire cette face d'arien avec la corde au cou. Elle veut dire, cette face: Commande qui peut, et obéit qui veut. Quand cette face aura fait aller aux galères le seigneur don... suffit, je m'entends; comme dit un autre feuillet de missel semblable à celui-ci; quand elle aura fait qu'un honnête garçon puisse épouser une honnête fille qui consent à le prendre pour mari, alors je lui dirai mon nom, à cette face; je lui donnerai même un baiser par-dessus le marché. — Je parle sérieusement, dit

"BETHSABEE" AU PARIS



Poul Meurisse et Andrée Clément dans une scène de "Bethsabée", d'après le roman de Pierre Benoit, que le Cinéma de Paris mettra à l'affiche, samedi.

Henri Poitras sera "Jambe de bois"

Dans "Un homme et son péché", le prochain film de Quebec Production

Henri Poitras, l'un des comédiens les plus populaires et les plus estimés de la radio et de la scène, a été mis sous contrat par Québec-Productions pour interpréter le rôle important de Jambé de Bois, dans le film "Un Homme et son Péché", actuellement en cours de production à Saint-Hyacinthe.

Avec Jambé de Bois, Claude-Henri Grignon, auteur d'"Un Homme et son Péché", fait revivre un personnage légendaire, celui du québécois. Depuis les premiers jours de la colonie jusqu'à la fin du siècle dernier, le québécois joue un rôle typique dans l'histoire de notre pays. Sa vic-

site annuelle ou semi-annuelle était toujours attendue avec impatience par les Canadiens. Allant de village en village, il était un véritable journal ambulatoire, car c'est lui qui rapportait les nouvelles. Il connaissait tout le monde; partout il était accueilli comme un roi. Malheur à ceux qui ne lui accordaient pas l'hospitalité! Il jetait alors un mauvais sort sur leur maison et si, au cours de l'année, un malheur arrivait, on l'attribuait toujours à la malédiction du québécois. En accordant un rôle important à Jambé de Bois, Claude-Henri Grignon fait revivre à l'écran un personnage typiquement canadien.

Votre dernière chance de les entendre

DEMAIN SOIR

au HIS MAJESTY'S

LE QUATUOR D'OPÉRA ITALIEN

Ces quatre artistes nous ont servi un récital dont nous nous souviendrons longtemps. (Gilles Marcotte, "Le Devoir")

Il reste un bon choix de billets \$1.00, \$1.50, \$2.00, \$2.50, \$3.00 taxe incl.

En vente aujourd'hui chez Ed. Archambault et Hartney, 1180 Ste-Cath. ouest. Demain, au His Majesty's également.

Les Beaux-Arts

Le directeur de théâtre... Les tapisseries de Bayeux Pro Musica

Et ses tribulations — M. Goulet ou déjeuner-causerie de la Chambre de commerce

M. Charles Goulet, codirecteur (avec M. Lionel Daunais) des Variétés Lyriques, était hier midi le conférencier invité au déjeuner-causerie hebdomadaire de la Chambre de Commerce de Montréal. Il a, comme de juste, décrit son métier de directeur de théâtre.

Tout y a passé: du choix du répertoire et des vedettes au règlement des comptes (financiers!); enfin, tout ce qui fait que la vie d'un directeur de théâtre n'est pas précisément de tout repos. Surtout quand il dirige la seule troupe permanente d'opéra française dans les deux Amériques...

Après sa conférence, M. Goulet a présenté aux membres de la Chambre de Commerce quelques artistes des Variétés: le quatuor Anita, MM. Jean-Paul Jeannotte et Yolande Guérard, et Mme Marie Lapointe.

Le dîner a été suivi de la tenue de l'assemblée générale trimestrielle. On en trouvera rapport dans une autre colonne de ce journal.

Quel est l'auteur des fameuses "Tapisseries de Bayeux"? En vérité, personne n'en sait rien et cette question, qui a été, est et sera probablement encore longtemps le sujet de polémiques aussi sincères que violentes, ne sera sûrement résolue que d'une façon différente dans l'esprit des uns et des autres. Mais qu'importe! puisque, comme le disait hier soir à l'École du Meuble, sir Eric MacLagan, cette magnifique oeuvre d'art enroulé sur la fois le patrimoine culturel des Français des Britanniques et même du monde entier.

Attaché depuis 1906 au Victoria Museum dont il fut pendant 20 ans le directeur, sir Eric MacLagan, qui est actuellement président de la section des Arts du Conseil britannique, apportait au cours de sa conférence, prononcée dans un français recherché, une opinion à la fois objective et hautement qualifiée sur ce chef-d'oeuvre de broderie que l'usage a désigné sous le nom de Tapisseries de Bayeux.

Longue de 71 mètres (environ 220 pieds) et large de trois ou quatre, cette bande brodée se trace avec un pittoresque, une exactitude et souvent une profondeur de vues absolument inattendues, une partie de l'histoire confondue de France et d'Angleterre, se déroulant de la fin du 11^e siècle jusqu'à la victoire de Guillaume sur les Anglais.

De plus, la Tapisserie est ornée, en haut et en bas, d'une bande de quelques pouces de large représentant les sujets les plus divers. On note en particulier plusieurs sujets, des Fables de La Fontaine; ainsi le corbeau tenant dans son bec un fromage, etc. Ceci est d'autant plus remarquable qu'à cette époque on ne connaissait pas les Fables d'Esopé dont La Fontaine s'inspire. Par ailleurs, ajoute Sir Eric, on trouve des motifs qui rappellent beaucoup plus le La

Fontaine des contes que celui des fables.

Pour illustrer ses commentaires, Sir Eric a présenté une série de photographies qu'il a prises lui-même et dont l'ensemble donne une excellente idée des Tapisseries au complet.

Le dessin est souvent naïf, quelquefois grossièrement tracé, mais fait toujours preuve d'un sens historique des plus aigus. Le spectateur, si l'on peut dire, suit ainsi toutes les péripéties, de la préparation à l'attaque, du débarquement, puis de la conquête de l'Angleterre par les Normands.

Presque chaque paragraphe, c'est-à-dire chaque tableau est orné d'inscriptions en latin et quelquefois en anglais. Ce fait et quelques autres particularités du dessin, de la broderie, laisseraient supposer que l'auteur des Tapisseries de Bayeux était un Britannique. De toutes façons, précise Sir Eric, ceci n'a aucune importance puisque "nous autres Anglais" sommes très fiers, par exemple de l'abbaye de Westminster dont les plans ont été dressés par un Normand.

Signalons également que les Tapisseries de Bayeux ont bien failli disparaître à jamais au cours de la dernière guerre, lorsque, en Normandie, en 1944, une compagnie de SS s'empara des caisses contenant les précieuses broderies dans l'intention évidente de les exporter vers l'est. Heureusement, sur l'intervention d'un général allemand qui fut l'ennemi de la dernière guerre, l'importance de ces Tapisseries fut reconnue et, en dernière image, sir Eric a présenté une photographie de la fameuse couverture du New Yorker parodiant le débarquement allié de 44, genre Tapisseries de Bayeux.

Le conférencier a été présenté par M. Jean-Marie Gauvreau et remercié par M. Jean Chauvin.

La 2^e séance de musique de chambre que la Société Pro Musica offrira à ses membres, lundi soir prochain, le 8 novembre, à 8 h. 30, sera donnée par l'unique duo composé de Rudolf Serkin, pianiste, et de Adolf Busch, violoniste. C'est par exception que ce concert aura lieu un lundi soir car tous les concerts de la Société Pro Musica ont lieu le dimanche après-midi à 5 heures.

Individuellement, ces deux artistes sont considérés comme des maîtres de leur instrument. Lorsqu'ils jouent en duo, ils unissent leur pensée et leur art pour donner les plus belles interprétations des sonates pour piano et violon que l'on puisse rêver. Busch et Serkin constituent le duo le plus remarquable de l'heure actuelle.

Lundi soir prochain, le programme débutera avec la Sonate en si bémol majeur K. 454 de Mozart puis on entendra la Sonate en la mineur de Robert Schumann. Dans la seconde partie, les deux artistes joueront la Sonate en sol majeur, op. 30 n. 3 de Beethoven et termineront avec le Rondo en si mineur de Franz Schubert.

Les abonnés voudront bien noter que le récital commencera à 8 h. 30 très précises. La Société Pro Musica peut encore accepter quelques membres. On est prié de téléphoner à HA. 0532. Aucun billet séparé n'est vendu pour les concerts de Pro Musica.

La personnalité de Brailowsky

Un des secrets de la popularité de Brailowsky réside dans son extraordinaire personnalité. Il est certainement une des plus attachantes figures du monde artistique.

A une époque où les musiciens ressemblent plus à des hommes d'affaires qu'à des artistes, Brailowsky a mérité le surnom de "poète du piano". De grande taille, cheveux et yeux noirs, ce musicien est l'image même du romantisme de la plus pure tradition. A Chopin, on le conçoit bien, il voue une estime et une admiration qui font de lui un fidèle interprète du grand compositeur.

C'est aussi un grand liseur et il ne voyage jamais sans emporter avec lui plusieurs volumes, ordinairement des livres russes. Il a beaucoup lu les auteurs classiques et romantiques et dans ses heures, le délassément, rien ne lui plait, tout comme pour Paul Valéry, que de lire un roman policier.

Outre le russe, sa langue maternelle, il parle couramment le français, l'allemand, l'espagnol et assez bien l'anglais. Il a appris cette dernière langue à Londres. Il avoue cependant que le vocabulaire des horaires de trains et de menus de restaurant lui est plus familier que la littérature anglaise.

Ce brillant pianiste, toujours si applaudi à Montréal, reviendra y donner un récital, le vendredi, 12 novembre, à l'Auditorium du Plateau.

Tito Schipa le 11 au Plateau

Les Concerts nationaux des Trois-Rivières, en collaboration avec l'Association des Concerts classiques de Montréal, présenteront le 11 novembre, au Plateau, l'illustre ténor italien Tito Schipa.

Tito Schipa est l'un des plus beaux spécimens de l'école italienne. C'est à la fois un chanteur puissant et un chanteur d'une merveilleuse finesse. Sa voix d'une richesse superbe est magnifiquement timbrée et ses qualités d'interprétation sont véritablement extraordinaires. Schipa est aussi célèbre et aussi aimé en Europe qu'en Amérique.

Le public de Montréal connaît d'ailleurs fort bien ce magnifique chanteur, pour l'avoir déjà

La millième du "Mariage de Figaro"

(S.I.F.) — La Comédie-Française a été dernièrement "millième" du "Mariage de Figaro" par une très belle représentation du chef-d'oeuvre de Beaumarchais, en présence d'un public enthousiaste.

Les propos mordants de Figaro sur les grands seigneurs et les courtisans ne perdent pas de leur actualité et le public de 1948 comme celui de 1784, et du siècle dernier continu à puiser dans cette oeuvre si vivante les mêmes joies qui n'ont cessé de faire de cette pièce une des plus populaires de France.

"Central de la chanson" inauguré à Paris

S.I.F. — L'inauguration du "central de la Chanson" (ancien club des Cinq) a été l'occasion d'une grande fête de famille où la famille de la chanson — qui n'est pas une famille — a réuni la notoriété, grandes vedettes et débutants, chanteurs, paroliers musiciens.

Maurice Chevalier coupa le ruban symbolique qui barrait la porte et monta sur la scène pour saluer la naissance du Central. Il devait revenir peu après pour accueillir Germain qui était venu lui aussi.

Robert Beauvais qui, avec Gisèle Paris, recevait les invités, menait le jeu et faisait monter sur la scène la plupart des vedettes qui se trouvaient là. C'est ainsi que Lucienne Boyer chanta "Parlez-moi d'amour", accompagnée par Lenoir, qui composa la chanson; Octave Crémieux joua au piano "Quand l'amour meurt", que chantait Maloïre. D'anciens "Caf'Conc" défilèrent, avec, en tête, Sinoël et son monologue; Bouclet avec son fameux Si j'avais d'la galette; Francis Lopez interpréta lui-même son célèbre "Tra-la-la"; Mathilde Casadesu fut éblouissante en imitant une jeune Américaine à la mode.

La soirée avait commencé par un défilé d'amateurs représentant Grenelle et Belleville-Ménilmontant.

Une sorte de folle interpréta Carmen d'une façon extravagante. "L'hirondelle du Faubourg" fut chantée comme elle devait l'être, c'est-à-dire sérieusement. Rogers imita Mayol dans les Mains de femme. Le nain Pierrel "roda" son prochain tour de chant et toute la salle, avec Bordas, chanta le refrain de "Boire un petit coup, c'est agréable".

Robert Beauvais, dans son micro, expliqua que cette première soirée était une démonstration de ce qu'il comptait faire par la suite.

Tino Rossi a découvert la jolie Lilia Vetti

Lilia Vetti, jolie brune accorte, gracieuse, met parfois une pointe d'accent méridional dans son langage, vieux souvenir de son Nice natal. Elle est dans la vie la compagne de Tino Rossi, et sa partenaire dans les films. C'est d'ailleurs à Tino Rossi que revient le mérite d'avoir découvert cette jeune artiste. En trois étapes, elle est arrivée à interpréter l'un des deux principaux rôles féminins du *Chanteur inconnu*.

Lilia Vetti aurait pu être une parfaite secrétaire; après avoir passé son brevet, elle apprit, en effet, la sténo-dactylo, mais s'en lassait vite au profit de la danse. Elle aurait pu aussi diriger un institut de beauté; elle avait du goût pour cela. Mais Tino passa...

— Pourquoi ne feriez-vous pas de cinéma? lui dit-il, lors de leur première rencontre. Vous devez être photogénique. Il lui fit faire un essai dans le *Chat de l'Exilé*, essai réussi, puisqu'elle obtint un rôle dans *L'He d'Amour*, puis un plus important dans *Le Gardien*, un autre encore dans *Le Chanteur Inconnu*. Dès lors, Lilia ne pensa plus à ses premières vocations; elle dit adieu au bloc sténographique et au clavier de la machine à écrire, adieu aux pointes et entrecrochets des ballets, adieu aux crèmes et aux onguents. Pour elle, l'écran est désormais le but à atteindre.

Lilia Vetti et Tino Rossi vivent simplement. Ils aiment la mer, consacrent à la pêche beaucoup de leurs loisirs. Chez eux, Tino chante et Lilia fait la cuisine; c'est son passe-temps favori. Elle a des recettes bien à elle.

"Je réussis particulièrement bien, me dit-elle, les pâtes à l'italienne, les tripettes à la Corse et la ratatouille niçoise."

Le couple a pour ami Gaëtan, la doublure de Tino. Le joyeux drille le double parfois dans la vie. Quand ils reviennent de Nancy, après un concert, ils eurent un accident. L'interprète de Maria conduisait mais c'est Gaëtan qui fut blessé. Quand on interpellait l'un des deux artistes, ce n'était pas les peines du monde à faire faire Gaëtan, qui veut absolument parler à leur place...

Le bon éclairage

Dans les travaux rapprochés ou à l'étude, on peut éviter tout éblouissement nuisible, si l'on place son pupitre ou établi à environ 30 degrés de la source d'éclairage.

Pour épargner les yeux et supprimer l'éblouissement, la lumière doit venir par dessus l'épaule et ne pas projeter sur le travail l'ombre du corps ou d'une de ses parties.

LOU ABBOTT-COSTELLO

FRANKENSTEIN

3^e semaine

PRINCESS

WALLACE BEERY

JANE POWELL

ELIZABETH TAYLOR

CARMEN MIRANDA

XAVIER CUGAT

ROBERT STACK

LOEWS

BETH GRABLE - FAIRBANKS

That LADY IN ERMINE

Color by TECHNICOLOR

20

A l'affiche

PALACE

RAY MILLAND - ANN TODD - GERALDINE FITZGERALD

"So Evil My Love"

CAPITOL

A l'affiche

Canon City

RAW... NAKED

Terrifyingly True!

2^e semaine

ORDHEUM

Les Compagnons

CE SOIR

"LA MENAGERIE DE VERRE"

dans leur nouveau théâtre

AM. 7739

the Search

MONTGOMERY CLIFT

ALINE MACMAHON

JARMILA NOVOTNA

Close-up

A l'affiche

Imperial

CINEMA PARIS

DERNIERE SEMAINE

Vainqueur à Cannes

1^{er} prix mondial

CLAIRE MAFFEI

ROGER PIGAUT

ANTOINETTE

Champlain

13 au 20 NOV.

FORUM

Billets: 1.50, 2.00, 2.50, 3.00

En vente au FORUM.

ST-DENIS

à la scène

FREDO GARDONI

et son accordéon-musette

à la scène à 3 h. et 8 h. 30

— aussi —

la charmante interprète de la chanson française

GERMAINE GIROUX

— à l'affiche —

Matinée aujourd'hui

à 2:30

Soirées à 8:30

Il reste de bonnes places à toutes les représentations!

Une initiative J.-Arthur Rank

LAURENCE OLIVIER

présente

HAMLET

de William Shakespeare

CINE KENT — Septième semaine

Billets également en vente chez C. W. Lindsay & Co, 1112 ouest, Ste-Catherine

LA REINE MORT

ANTOINETTE VILAR, ALICE PALACHO, DOLORES PRADERA

MILTON

LES PIÈGES DE L'AMOUR

ELLE S'EN VA FAIRE LE TOUR DU MONDE...

Ses paniers regorgeront bientôt de toutes sortes de bonnes choses produites aux quatre coins de la terre... et pourtant elle n'ira pas plus loin que chez l'épicier du coin.

Car telle est la magie du commerce international... Il met à portée de chaque Canadien les meilleurs produits des pays lointains, tout comme il permet aux autres peuples de profiter de notre surcroît de production.

Sans doute le nom de la Banque de Montréal n'apparaît pas sur ces produits, mais la B de M contribue à vous les apporter. En ménageant des crédits à l'étranger, en assurant la finance des importations et des exportations, en prodiguant de précieux conseils sur le financement du commerce extérieur, la B de M facilite cet échange de marchandises dans les deux sens... Et c'est là une autre façon, pour "Ma Banque", de vous servir chaque jour, vous et des millions d'autres Canadiens.

MA BANQUE

B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

en service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

800 SUCCURSALES AU CANADA ET À TERRE-NEUVE — BUREAUX EN GRANDS-BRETAGNE ET AUX ÉTATS-UNIS — CORRESPONDANTS DE PAR TOUT L'UNIVERS

Rapport annuel de l'Association des Banquiers canadiens

La rôle des banques à charte dans la vie économique du pays — Discours de M. Robert Rae, président de l'Association

Toronto, 5. — Les prêts courants des banques à charte du Canada ont l'équivalent de 29.2 pour cent des dépôts canadiens, a déclaré hier, au cours d'un discours prononcé par M. Robert Rae, président de l'Association des banquiers canadiens. M. Rae, qui est vice-président et agent général de la Dominion Bank, a fait devant l'assemblée annuelle de l'Association un exposé de la situation économique et financière du Canada, en analysant un rapport destiné à 7,000,000 de Canadiens qui sont clients des banques.

Il a fait observer que le système bancaire du Canada s'est révélé sain et sûr devant toutes les épreuves auxquelles il a été soumis dans un passé récent. « La principale raison de cette situation, a-t-il ajouté, réside dans la présence de nos sept millions de clients. Leur inébranlable confiance dans leurs banques a été un facteur décisif. Dans son rapport aux clients, les banques ont passé en revue les dix banques à charte, qui se font concurrence en ce qui concerne les dépôts et les prêts, comptent 3,385 succursales disséminées sur tout le territoire canadien. Les banques appartiennent à 56,000 actionnaires qui, l'an dernier, ont tiré de leur placement un revenu de 3.8 pour cent, à comparer avec 4.2 pour cent avant la guerre. Ces actionnaires élisent chaque année 192 administrateurs qui, à leur tour, nomment un comité de direction pour surveiller la petite armée des employés de banque, au nombre de 41,616. Ce personnel a été augmenté de 65 pour cent depuis 1939, afin de pouvoir effectuer le volume d'affaires de banque que l'économie canadienne agrandie.

Les 3,385 succursales des banques canadiennes administrent 7,221,052 comptes de dépôts. Les dépôts du public, à l'exclusion de ceux des gouvernements, forment une somme de 6,217 millions de dollars, dont 4 milliards se trouvent dans les comptes d'épargne de particuliers. Les banques comptent 800,000 clients emprunteurs, qui sont aussi, naturellement, des déposants.

Au cours de son examen de la situation bancaire, M. Rae a indiqué que le prêt des banques, au 31 août, s'élevait à 8,182 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 130.5 pour cent relativement à 1939. La somme des prêts courants s'élevait à 1,959 millions, soit l'équivalent des 29.2 pour cent des dépôts canadiens. Les prêts des banques, au 30 juin, étaient supérieurs de 76.8 pour cent au total du 31 octobre 1945. Entre ces deux dates, les prêts aux municipalités et aux commissions scolaires ont augmenté de 169,194,818 dollars, les prêts aux cultivateurs, éleveurs et horticulteurs, de 106 pour cent; les prêts au commerce, de 183 pour cent; les prêts à l'industrie manufacturière, de 119 pour cent; les prêts aux exploitations minières, de 56 pour cent; les prêts aux entrepreneurs en construction, de 117 pour cent, et les prêts aux particuliers, de 135 pour cent.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Après avoir fait observer que les personnes qui utilisent les services des banques sont plus nombreuses que jamais, M. Rae a conclu en ces termes: « Au moment où le sentiment du public envers les banques est manifestement meilleur qu'il n'a été dans le passé, il paraît absurde qu'une agitation soit entreprise dans l'intention de changer le système actuel qui est accepté par tous.

Forte hésitation à New-York et à Montréal

LE CURB DE MONTREAL

Div.	Haut	Bas	Form.	Div.	Haut	Bas	Form.
Abitibi Paper	17	17	16 1/2	Dom. Bridge	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Do. Pfr.	20	20	20	Dom. Steel B	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Acadian	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Dom. Par. Pfr.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Aluminium	61	61	61	Howard Smith	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Asbestos	28	28	28	Hud. Ry Min.	36 1/2	36 1/2	36 1/2
Bell Telephone	43 1/2	43 1/2	43 1/2	Imperial Oil	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Brazilian	19 1/2	19 1/2	19 1/2	Int. Bronze Pfr.	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Br. Am. Oil	24 1/2	24 1/2	24 1/2	Int. Nickel	64 1/2	64 1/2	64 1/2
Br. Am. Tel.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	Int. Steel	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Can. Celanese	23 1/2	23 1/2	23 1/2	Int. Petrol.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Can. Com. Pfr.	23 1/2	23 1/2	23 1/2	McCull. Pfr.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Can. Iron Pfr.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	Noranda	56 1/2	56 1/2	56 1/2
Can. Steamship	21 1/2	21 1/2	21 1/2	Ontario Steel	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Can. Pac. Ry	13 1/2	13 1/2	13 1/2	Wesco Cot.	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Cons. Smet.	129	131 1/2	128 1/2	BANQUES			
				Can. Nationale	20 1/2	20 1/2	20 1/2
				Commerç.	23 1/2	23 1/2	23 1/2
				Montreal	27 1/2	27 1/2	27 1/2

LE CURB DE MONTREAL

Div.	Haut	Bas	Form.	Div.	Haut	Bas	Form.
Atlas Steel	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Westel Prod.	35 1/2	35 1/2	35 1/2
Belgium Gio.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	Windsor Hotel	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Br. & Dist. V	14	14	14	Alger	5	5	5
B. C. Pack B	7 1/2	7 1/2	7 1/2	Algon	18	18	18
Brown Co.	26	26	26	Gleason	12	12	12
Can. Vickers	55 1/2	55 1/2	55 1/2	Base Metals	63	63	63
Com. Alcohols	9 1/2	9 1/2	9 1/2	Ches Kirk	10	10	10
Cons. Paper	20	20	20	Duray	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Fleet Mfg	24 1/2	24 1/2	24 1/2	Goldvue	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Gen. Dev.	26 1/2	26 1/2	26 1/2	Hollinger	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Fraser Co.	61 1/2	61 1/2	61 1/2	Jack Lake	3	3	3
Melchers Pfr.	12 1/2	12 1/2	12 1/2	John-Que.	9	9	9
Moore Corp.	74 1/2	74 1/2	74 1/2	Que. Man.	10	10	10
Mica Co.	85	85	85	Rochette	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Paul Ser. Stores	10	10	10	HILLES			
South. Inv.	42	42	42	Anglo Can.	295	295	295
Unit. Corp. B	22 1/2	22 1/2	22 1/2	Gaspé	168	168	168
United Dist.	22	22	22	Home Oil	12	12 1/2	12 1/2

BOURSE DE TORONTO

Ventes	Titres	Haut	Bas	Pfr.	Ventes	Titres	Haut	Bas	Pfr.
Ansoconda	63 1/2	61	63		Prothier	208	208	208	
Am. Yknite	15	14 1/2	14 1/2		Giant Yellow	500	495	500	
Am. Yknite	15	14 1/2	14 1/2		Gleason	12	12	12	
Apex	11	10	10		Goldcrest	16 1/2	16 1/2	16 1/2	
Armstrong	8	7 1/2	7 1/2		Hollinger	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Asbestos	28	28	28		John-Que.	9	9	9	
Bell Telephone	43 1/2	43 1/2	43 1/2		McCull. Pfr.	23 1/2	23 1/2	23 1/2	
Bell Tel.	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Boyce	24 1/2	24 1/2	24 1/2		Hollinger	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Pack B	7 1/2	7 1/2	7 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Electric	88	87 1/2	87 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Telephone	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Tel.	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Boyce	24 1/2	24 1/2	24 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Pack B	7 1/2	7 1/2	7 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Electric	88	87 1/2	87 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Telephone	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Tel.	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Boyce	24 1/2	24 1/2	24 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Pack B	7 1/2	7 1/2	7 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Electric	88	87 1/2	87 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Telephone	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Tel.	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Boyce	24 1/2	24 1/2	24 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Pack B	7 1/2	7 1/2	7 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Electric	88	87 1/2	87 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Telephone	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Tel.	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Boyce	24 1/2	24 1/2	24 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Pack B	7 1/2	7 1/2	7 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Electric	88	87 1/2	87 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Telephone	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Tel.	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Boyce	24 1/2	24 1/2	24 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Pack B	7 1/2	7 1/2	7 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Electric	88	87 1/2	87 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Telephone	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Tel.	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Boyce	24 1/2	24 1/2	24 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Pack B	7 1/2	7 1/2	7 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Electric	88	87 1/2	87 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Telephone	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Tel.	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Boyce	24 1/2	24 1/2	24 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Pack B	7 1/2	7 1/2	7 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Electric	88	87 1/2	87 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Telephone	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Tel.	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Boyce	24 1/2	24 1/2	24 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Pack B	7 1/2	7 1/2	7 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Electric	88	87 1/2	87 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Telephone	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Tel.	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Boyce	24 1/2	24 1/2	24 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Pack B	7 1/2	7 1/2	7 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
B. C. Electric	88	87 1/2	87 1/2		Home Oil	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Bell Telephone	43 1/2	43 1/2	43 1/2		Home Oil	12 1			

L'esprit de la jeunesse catholique en France

Conférence du prince Xavier de Bourbon devant les collégiennes de Sillery

Québec, 5 (D.N.C.) — Devant le groupe des collégiennes de Sillery et l'auditoire formé de parents et d'invités de marque dont l'impératrice Zita, d'Autriche, à la collation des diplômes, le prince Xavier de Bourbon a affirmé que les "cadres de la Résistance des forces de l'intérieur en France furent surtout formés par des organismes catholiques avec des chefs d'un grand valeur, mais qu'ensuite, après la victoire, d'autres troupes de gens venus d'autres mouvements voulurent accaparer la résistance à leur profit et étant remplis de haine ils ne pouvaient plus que tourner contre leurs compatriotes.

Le prince de Bourbon avait été invité à parler à cette séance académique, présidée par l'auxiliaire de l'archevêque de Québec, Son Excellence Mgr Chs-O. Garant, de "L'Esprit de la jeunesse catholique en France".

En parlant de la défaite de 1940 il dit que la France se trouva alors comme frappée d'une paralysie de stupeur, précisant

Ils devront attendre en prison

La Jeunesse de l'Union nationale fête lundi, au Windsor, les députés de la métropole élus sous la bannière de leur parti

Pour la deuxième fois en l'espace d'une semaine, Johnny Young, Louis Desrosiers, Jean-Paul-Bernard Dussault et Robert Tremblay, se sont vu refuser tout cautionnement, malgré la demande faite par leurs avocats, Mes Alexandre Chevalier, C.F., Lucien Béliveau, C.R., et Urbain Simonneau, hier matin, devant le juge en chef Edouard Archambault.

On sait que ces quatre individus sont accusés de complicité après le fait, à savoir d'avoir aidé Douglas Perreault, Donald Perreault, les deux présumés meurtriers des deux policiers Duranleau et Paquin, à prendre la fuite après cet odieux meurtre.

Après que Me Antonio Lamer, avocat de la police, eut demandé la remise de l'instruction au 12 novembre, les avocats de la défense ont déclaré qu'il était injuste pour leurs clients de demeurer en prison, tant que le sort des deux Perreault et de Noël Cloutier, le troisième présumé meurtrier, n'aura pas été décidé par un jury de la cour du banc du roi.

Me Lamer a répondu que ce serait faire un premier procès de meurtre dans le cas des présumés meurtriers, ce de procéder immédiatement dans celui des accusés à la barre. Quant au juge Archambault, il a tenu à souligner que la Couronne avait fait diligence dans l'affaire de meurtre, et qu'elle avait même obtenu un "preferred indictment" afin de procéder avec plus de célérité. De plus, a-t-il dit en terminant, je ne puis accorder de cautionnement, car nous sommes en présence de quatre accusés qui possèdent des dossiers.

Quant à la femme Christine Perreault, née Mehan, 35 ans, 52 rue Joliette, mère de Douglas Perreault, également accusée de complicité après le fait, son enquête a été différée par le même juge au 7 décembre prochain.

Banquet en l'honneur de huit députés de Montréal

La Jeunesse de l'Union nationale fête lundi, au Windsor, les députés de la métropole élus sous la bannière de leur parti

Lundi soir prochain, 8 novembre, un grand dîner sera donné dans les salons Windsor et Rose de l'hôtel Windsor, pour célébrer la victoire des huit députés élus à l'Assemblée législative de Québec pour y représenter Montréal dans les rangs du gouvernement Duplessis. On s'attend à ce que plus de 1.200 personnes assistent à ce banquet annoncé pour 7 h. du soir et qui est organisé par la Jeunesse de l'Union nationale du district métropolitain.

Le dîner sera sous la présidence de MM. Gaston Pouliot, avocat, Jean-Paul Massicotte, avocat, Bernard Loranger, quincaillier, et Paul-R. Renaud, courtier en assurances, tous officiers de la Jeunesse de l'Union nationale de Montréal. Me Charles-Maurice Pluzeu agira comme maître de cérémonies.

Il va de soi que chacun des huit députés montréalais prendra la parole et sera présenté par un jeune homme de son comté. Voici les noms de ces orateurs et l'ordre dans lequel ils se feront entendre: M. J.-P. Provençal, député de

Pas de disette d'électricité ici

Les autorités de la Commission Hydro-électrique de la province de Québec ont laissé entendre hier matin qu'elle ne craint pas pour une disette d'électricité. En effet, une nouvelle turbine a été installée à Beauharnois ce qui porte à 14 le chiffre total des turbines de cet endroit. L'appareil entrera en action dans quelques semaines et donnera quelques 53.000 kilowatts supplémentaires. Ces turbines sont actionnées par l'eau du St-Laurent.

Par contre, de nombreuses autres usines hydro-électriques de la province ne jouissent pas du même privilège. Ainsi la Gatineau Power pourrait éventuellement se trouver en difficulté. Par ailleurs la ville de Sherbrooke a remis en usage l'heure d'été afin d'épargner le plus de courant possible.

AUX ETATS-UNIS Les derniers résultats de l'élection de mardi

22,000,000 de voix à Truman contre 20,000,000 à Dewey — Majorité démocrate de 100 à la Chambre des représentants — Fin de carrière pour Wallace, Dewey et Norman Thomas

Washington, 5 (A.P.) — Le compte des votes à l'élection de mardi, aux Etats-Unis, atteint maintenant 94% du total et donne jusqu'ici, selon le vote populaire au premier degré 22.570.046 voix au président Harry Truman, contre 20.738.731 à son adversaire républicain Thomas Dewey. Le candidat progressiste Henry Wallace a recueilli 1.060.578 votes et le champion des Etats démocrates du sud, en revanche contre M. Truman, Strom Thurmond, 910.857.

Au point de vue du vote restreint au second degré, M. Truman l'emporte toujours dans 28 Etats qui lui donnent un total de 304 voix au Collège électoral, contre 16 Etats et 189 voix pour M. Dewey. M. Thurmond est demeuré maître dans 4 Etats qui lui valent 38 voix tandis que M. Wallace n'a réussi à s'assurer la victoire nulle part.

Au Sénat, où il fallait remplacer 33 membres sur 96, les démocrates de M. Truman ont remporté 20 sièges et gardent l'avance pour 3 autres, les républicains 7 sièges et l'avance dans 2 autres. A la Chambre des Représentants, qui remplaçait tous ses 435 membres, les démocrates comptent désormais 261 sièges, les républicains 168 et les progressistes 1. Enfin il y a 20 démocrates et 12 républicains chez 33 gouverneurs d'Etats à remplacer sur 48.

Parmi les quelques pronostics qu'on peut dégaier déjà de l'élection d'avant-hier, il semble bien qu'on peut conclure à la fin de la carrière politique d'Henry Wallace. Tour à tour secrétaire de l'Agriculture sous Roosevelt, vice-président de 1940 à 1944 et secrétaire du commerce sous Truman, M. Wallace avait enrôlé l'appui communiste en se séparant violemment de

président actuel; mais cet appui ne lui a rien valu.

De même, M. Dewey a lui-même fait nettement savoir qu'il ne se porterait pas à nouveau comme candidat du parti républicain à la présidence des Etats-Unis. Il entend bien toutefois conserver pour l'instant son poste de gouverneur de l'Etat de New-York. Enfin, le candidat socialiste Norman Thomas, qui avait participé à toutes les élections présidentielles de 1924 à 1928, annonce qu'il ne se représentera plus devant l'électorat.

Le vainqueur d'avant-hier, M. Truman, sera, à 64 ans, le troisième en âge parmi les plus vieux personnages politiques à se faire élire président des Etats-Unis. Et le vice-président Alben Barkley sera le plus vieux du genre, à 70 ans. C'est aussi la première fois que deux anciens collègues au Sénat triomphent ensemble dans une telle élection.

Deux accusés cités à l'examen volontaire

Roland Ducharme, 20 ans, et Léopold Barsalou, 23 ans, ont été cités à l'examen volontaire par le juge en chef Edouard Archambault. La date de cet examen a été fixée au 11 novembre prochain.

Tous deux sont accusés de trois vols dans des automobiles stationnées. Ils ont subi leur enquête préliminaire ce matin, et l'on a appris que leur identification a été faite grâce à des empreintes digitales découvertes sur une citre d'une auto. Les deux jeunes gens ont été appréhendés comme ils sortaient d'un hôtel local, emportant avec eux le butin volé dans les automobiles.

RADIO

VENDREDI, 5 NOVEMBRE

- SOIREE**
- 4.00 P.M. CBF-Fan l'Intégrité. CBF-Variétés. CKAC-Les voisins... CKAC-Chansonnettes.
 - 6.15 P.M. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CKAC-Duè-moi.
 - 6.25 P.M. CBF-Sport. CKAC-Pièce du jour.
 - 6.30 P.M. CBF-Tournoi de golf. CBF-Divertissements. CKAC-Sport. CKVL-Nouvelles.
 - 6.35 P.M. CKVL-Chansonnettes.
 - 6.40 P.M. CKAC-Quoi de nouveau.
 - 6.45 P.M. CBF-En dinant. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles.
 - 6.55 P.M. CKAC-Quoi de nouveau?
 - 7.00 P.M. CBF-Un homme et... CBF-Ed McCurdy. CBF-Selections. CKVL-Chansonnettes.
 - 7.10 P.M. CKAC-Banqueter...
 - 7.15 P.M. CBF-Métropole. CBF-Variétés. CKAC-Musée Hall.
 - 7.25 P.M. CKAC-Causerie.

L'art de traiter avec les humains

Une nécessité pour le chef d'entreprise — Première clinique industrielle de la Chambre de commerce

"Pour assurer aux entreprises une direction adaptée aux difficultés de l'avenir, il faut élever l'art de traiter avec les humains au niveau d'efficacité atteint par la technologie."

Voilà la conclusion qu'apporait mercredi M. Alvin E. Dodd à une conférence prononcée à la première clinique industrielle de la Chambre de Commerce de Montréal, en l'hôtel Windsor. M. Dodd était parfaitement autorisé à traiter le sujet qu'il avait choisi: "Pour assurer à l'entreprise une direction adaptée aux conditions de demain", étant président de l'American Management Association, professeur et directeur de la National Society for Promotion of Industrial Education.

Le conférencier fait, au début de son exposé, une constatation fondamentale: que l'entreprise en plein épanouissement n'exige plus tant une connaissance intime du produit ou du service en cause que l'art de former des collaborateurs — et ce chez les employés eux-mêmes, qui semblent appelés à participer de plus en plus à la direction de l'entreprise.

D'où résulte que le chef d'entreprise est un personnage social, et qu'il aura de plus en plus à satisfaire des besoins d'ordre social, en marge de l'économique. S'il néglige cet aspect de sa fonction, la société entreprise s'appropriera son entreprise.

L'art de traiter avec les humains

Une nécessité pour le chef d'entreprise — Première clinique industrielle de la Chambre de commerce

Des conseillers

La variation du "climat économique" exige de la direction d'une entreprise une souplesse impossible à un homme seul. C'est pourquoi le directeur a grand avantage à s'entourer de conseillers, dont il acceptera les avis.

Ces conseillers seront soit les chefs de service, qui en auront ainsi un champ d'intérêt et de connaissance plus vaste; soit les ouvriers (formés en comités), en qui disparaîtra de ce fait l'attitude soupçonneuse d'un personnel tenu dans l'ignorance des objectifs et des moyens de les atteindre.

Mais le tout n'est pas de recevoir des conseils: il faut les suivre. M. Dodd affirme qu'un système de consultation des employés qui n'est pas suivi de près par des explications ou des améliorations peut avoir de très mauvais effets. Il tombe rapidement dans le discrédit.

Le chef d'entreprise qui se fie à son omniscience, sans tenir compte des conseils de ses collaborateurs, se trouvera inévitablement isolé quand viendra la crise. Et il ne devra s'en prendre qu'à lui de son échec.

Funérailles de Mme A. Tétréault

Saint-Jean, 5 — Les funérailles de Mme A. Tétréault, née Adrienne Stéphanie Choquette, décédée à l'âge de 52 ans et 8 mois, ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Saint-Jean.

La défunte laissait dans le deuil, outre son époux, un fils, Yvan; sa mère, Mme S. Choquette; sa belle-mère, Mme Vve Noël Garneau; ses frères: René et Louis Choquette; quatre sœurs: Mme Victor Grégoire, de Montréal; Mmes Adélaïde Racicot, Roland Desmarais et Ernest Lévesque, de Saint-Jean; ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Arthur Lévesque, de Montréal, Gaston Dussault, de Saint-Jean; Emmanuel Pilini, de Montpellier, VI; M. Léonard Rock, de Barry, VI; M. Alidas Tétréault, de Montréal; M. Rock Tétréault, de Montréal; son cousin, M. Olygno Armand Racicot, de l'évêché de Saint-Jean.

A l'église, la levée du corps fut faite par M. l'abbé Georges Granger. Le service fut célébré par M. l'abbé N. Gaboriau, assisté des abbés Messier, de Montréal, comme diacre, et V. Mercier, vicaire à Notre-Dame de Saint-Jean, comme sous-diacre.

Les porteurs d'honneur étaient des membres de la Congrégation de Sainte-Anne: Mmes Simon Olygno, Conrad Dion, Lionel Gendron, Léo Dupuis, Omer Gauthier et Henri Labossière.

Suivaient la dépouille mortelle: l'époux de la défunte, M. Alcide Tétréault, et son fils Yvan; ses frères: MM. René et Louis Choquette; ses beaux-frères: MM. Victor Grégoire, Adélaïde Racicot, Roland Desmarais, Arthur Lévesque, de Montréal; F. Gaston Dussault, Emmanuel Pilini, MM. Alidas Tétréault, Rock Tétréault et Léo Lévesque, de Montréal; son cousin, M. le chanoine Armand Racicot; ses neveux: Adrienne Tétréault, Marcel et Léo Lévesque.

Assistaient aussi aux funérailles: Mmes F. Saint-Laurent, Rose Gaboriau, May Saunders, de Fall-River, Mass.; M. et Mme Armand Labrie, de Pawtucket, R. I.; Mme Lina Cyr, de Taunton, Mass.; Mme Blanche Therrien de Montréal; M. Edouard Lizotte; M. et Mme Jean-Louis Lagier; Mlle Henriette Tétréault, de Montréal; Mmes Gabriel Rémylard; MM. et Mmes Charles Charbonneau; Marcel Frédet; Mme Théophile Paquette; Mlle Blanche et Yvette Desmarais; M. A. G. Racicot; A. McNulty, et de nombreux autres.

L'inhumation se fit au cimetière de Saint-Jean.

Bravoure récompensée

Les constables A. Tremblay et J.-P. Dupont, qui ont fait preuve de bravoure en opérant l'arrestation de Noël Cloutier, lors du vol de la Longue-Pointe et du meurtre des policiers Duranleau et Paquin, recevront de la ville de Montréal une récompense de \$100 chacun.

Le comité exécutif s'est rendu avec plaisir à cette demande formulée par l'état-major de la police.

En appel

Ottawa, 5 (C.P.) — La Cour suprême du Canada a commencé d'instruire un appel des propriétaires du vaisseau anglais *Fanad Head* d'un jugement porté contre eux à la suite d'une collision au large de la côte de l'Ontario, au large de la péninsule de Pelee, en 1943. Un bateau de pêche, le *Flora Alberta*, avait péri avec 21 de ses 28 occupants.

Pratique illégale de la médecine

Roméo Côté, 327 rue Lévis, a été condamné à deux amendes de \$100 plus les frais par le juge René Théberge, après avoir été trouvé coupable d'avoir exercé illégalement la médecine. Le président du tribunal s'est montré sévère après avoir appris que l'accusé est un récidiviste dans ce genre de délit.

Ce gaz ne serait pas dommageable au pain

Toronto, 5 (C.P.) — Un chimiste à l'emploi, comme chercheur, d'une boulangerie de Toronto assure n'avoir aucune raison de croire que l'emploi de trichlorure de nitrogène pour le blanchiment de la farine de blé ne lui paraît jamais avoir eu d'effets dommageables sur les humains, même si les Etats-Unis viennent d'interdire cet usage à leurs boulangers à compter du 1er août prochain. Après avoir remarqué que les fabricants canadiens suivront plutôt l'avis d'Ottawa que celui de Washington sur ce point, ce chimiste explique qu'il faudrait que chaque individu absorbe 8 ou 9 onces de pain par jour pour absorber autant de ce gaz qu'il en faut pour provoquer un état maladif chez les animaux de laboratoire, car le trichlorure de nitrogène n'est employé qu'à proportion d'une once par 1,400 miches de pain.

Institut scientifique franco-canadien

Le professeur Raoul Kourilski, agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux, fera la semaine prochaine à l'Institut scientifique franco-canadien sous les auspices de la Faculté de médecine, trois conférences. Le lundi 8 novembre, le professeur parlera du diabète insipide chez l'homme; le mardi 9 novembre, du problème de l'infection focale et de l'évolution générale des suppurations pulmonaires; le vendredi, 12 novembre, du traitement des suppurations pulmonaires.

Ces conférences auront lieu à l'Université de Montréal, salle H-404, à 5 heures du soir.

PHILIPPE SILLS

VEND SEULEMENT DES RÉFRIGÉRATEURS APPROUVÉS

Les REFRIGERATEURS que nous vendons assurent le maximum de service sans danger. — Ils sont fabriqués d'après les spécifications de techniciens experts et portent le sceau officiel exigé par les autorités compétentes.

- ★ 7 PIEDS CUBES
- ★ COMPARTIMENT A LEGUMES
- ★ CONGELATEUR
- ★ AVEC PANIER A L'INTERIEUR DE LA PORTE
- ★ APPROUVE PAR LA C.S.A.

Ancien prix \$429.00, réduit à **\$369.00**

Pour quelque temps seulement

LIVRAISON IMMEDIATE FACILITES DE PAIEMENT

Ce merveilleux réfrigérateur porte une garantie de 5 ans.

PHILIPPE SILLS

4044 est, rue ONTARIO-FA.3649

Nous invitons nos clients à s'informer directement de la garantie de nos produits au Bureau des Examineurs-Électriciens de la Province de Québec, dont l'étiquette apparaît sur chaque produit vendu par

SAMEDI, 6 NOVEMBRE

- 5.00 A.M. CKAC-Ouverture. CKVL-Bonjour.
- 5.30 A.M. CKAC-Levier de soleil.
- 5.30 A.M. CKAC-La messe du jour.
- 6.00 A.M. CBF-Réveil. CKAC-Nouvelles. CKVL-Réveil.
- 6.05 A.M. CKAC-Brevil.
- 6.15 A.M. CKVL-Prière.
- 6.55 A.M. CKAC-Une tranche de...
- 7.00 A.M. CBF-Nouvelles. CBF-Nouvelles. CKAC-Actualités. CKVL-Sifflet...
- 7.05 A.M. CKAC-Actualités. CKAC-Brevil.
- 7.30 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Pronostics.
- 7.35 A.M. CBF-Réveil.
- 7.45 A.M. CKAC-L'Oratoire.
- 7.55 A.M. CBF-Musique. CBF-Nouvelles. CKAC-Actualités.
- 8.00 A.M. CBF-Radio-Journal. CBF-Radio-Journal. CKAC-Actualités.
- 8.10 A.M. CBF-Intermède. CKAC-Boul. Légaré.
- 8.15 A.M. CBF-Elévations. CBF-Devotions.
- 8.30 A.M. CBF-Rythmes. CBF-Musique.
- 8.55 A.M. CKAC-Nouvelles.
- 9.00 A.M. CBF-Nouvelles. CBF-Nouvelles. CKAC-Actualités. CKVL-Les amis de...
- 9.05 A.M. CBF-Chansonnettes. CBF-Mémoires. CKAC-Les chansonnettes.

SOIREE

- 6.00 P.M. CBF-Interview. CBF-Survivance fran. CBF-Interview. CKAC-Musique.
- 6.10 P.M. CKAC-Canada-Quiz.
- 6.15 P.M. CBF-Radio-Journal. CBF-Nouvelles. CKAC-Musique.
- 6.20 P.M. CKAC-Sport.
- 6.25 P.M. CBF-Sport. CKAC-Pièce du jour.
- 6.30 P.M. CBF-Orch. symphonique. CBF-Divertissements. CKAC-Sport. CKVL-Nouvelles.
- 6.40 P.M. CKAC-Quoi de nouveau?
- 6.45 P.M. CBF-Sport. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles.
- 6.55 P.M. CKVL-Le sport.
- 7.00 P.M. CBF-Gazette LaPêche. CKAC-Auto-tram.
- 7.15 P.M. CBF-Causerie.
- 7.25 P.M. CKAC-Causerie.
- 7.30 P.M. CBF-Soirée d'chez nous. CKAC-Occupations-nous... CBF-Chorus.
- 7.45 P.M. CBF-Soirée de chez nous. CBF-Lake Success. CKAC-Politique. CKAC-Samedi boogie.
- 7.55 P.M. CBF-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 8.00 P.M. CBF-Soirée de... CBF-Find Your Fortune. CKAC-Contraste. CKVL-Piano quizz.
- 8.30 P.M. CBF-Le bal des copains. CBF-Share the wealth. CKAC-Paris chante. CKVL-Boîte à musique.
- 8.45 P.M. CKVL-Baseball.
- 9.00 P.M. CBF-Radio-Journal. CBF-Nouvelles. CKAC-Sing it Again. CKVL-Boîte...
- 9.05 P.M. CBF-Joute de hockey. CBF-Hockey.
- 9.10 P.M. CBF-Musique.
- 9.55 P.M. CKVL-Nouvelles.
- 10.25 P.M. CKVL-Nouvelles.
- 10.30 P.M. CBF-Danse. CBF-Orque. CKVL-Musique. CKAC-Ma-che des affrs.
- 10.45 P.M. CKAC-Nouvelles.
- 10.55 P.M. CKAC-A Ottawa... CKVL-Nouvelles.
- 11.00 P.M. CBF-Adagio. CBF-Alberta Ranch... CKAC-Les sports. CKVL-Tommy Dorsey.
- 11.15 P.M. CKAC-Chanteur...
- 11.30 P.M. CBF-Orchestra. CBF-Orchestra. CKVL-Nouvelles.
- 11.35 P.M. CKVL-Dorsey Show.
- 11.55 P.M. CKVL-Nouvelles.
- MINUIT CBF-Bulletin. CKAC-Bulletin. CKVL-Let's have a party
- 12.05 A.M. CBF-Orchestra.
- 1.00 A.M. CKAC-Orchestra.

"Je vais vous dire pourquoi j'aime les STATE EXPRESS"

"J'aime les cigarettes State Express parce qu'elles satisfont toutes mes exigences... Elles sont juste assez douces, mais pas trop. Elles sont toujours fraîches... elles sont fermes et ne collent pas aux lèvres. Oui, les cigarettes State Express ont tout ce qu'il faut pour me plaire."

STATE EXPRESS

À PRIX POPULAIRES

333

IL N'Y A PAS DE MEILLEURE CIGARETTE

LA SEMAINE CANADIENNE DU LIVRE

Le livre et les loisirs de l'homme

Par André GIROUX, romancier

Le loisir est ce qui prend aux yeux de chaque homme le plus de prix. Que ce loisir soit occupé par des pensées très hautes ou qu'il n'ait pour objet que de simples exercices manuels, il demeure ce qu'il y a de plus personnel et de plus jalousement défendu.

De tous les divertissements, au sens pascalien du terme, le plus commun en même temps que le plus individuel, est certainement la lecture. Tel lit les informations des tabloïds illustrés; tel, les éditoriaux du journal bien pensant; tel, la revue d'avant-garde; tel, l'article polémique; tel, une histoire en vingt tomes; tel, le roman publié hier; tel, Homère, tel l'encyclopédie...

S'il a souffert du mal d'amour, il comprendra mieux sa propre torture en la partageant avec les personnages trahis, d'Hermione aux Mal Aimés. S'il entretient des visions de grandeur, l'histoire, les mythes et les légendes l'exalteront au-delà de ses capacités personnelles.

Aux heures où le cerveau doit se délasser et ne s'adonner qu'à des occupations de seconde zone, le divertissement plus élémentaire peut venir remplir une fonction encore humanisante. Un peu plus bas que les grandes pensées, mais encore marquées par l'intelligence, les œuvres de la grande littérature, de l'histoire, du monde d'un sourire, œuvres qui confèrent de la souplesse à l'intelligence quand les grandes réalités lui ont donné de la vigueur ou de la gravité.

Aussi, grands et savants traités, poésie et romans, fables que l'on lit toute cette somme de pensées et de faits s'offre aux loisirs de l'homme. Qu'en pourrions-nous retirer? Que fera-t-il de cet instrument indispensable de civilisation qu'est le livre? S'il a un peu vécu, il saura d'abord que le livre est à l'origine, sur la route et à l'accomplissement de la plupart des besoins humains.

Aux heures de loisirs, le livre est comme une extension de la mémoire et de l'intelligence, tout

"Une maison sans livres est une triste maison"

Par Léopold HOULE, de la Société Royale du Canada

Quand on visite une maison où l'on se pique de bon goût et de bonnes manières, on reste particulièrement surpris devant ce qui renferme les rayons de la bibliothèque, quand on en a une, d'ouvrages dont les pages sont vierges. Ici, le coupe-papier est un ornement dont on est heureux de montrer la fine ciselure.

Un décor peut créer une vie d'intérieur mais non la vie intérieure. Or, la lecture gratifie toujours, console, rassérène tous ceux qui ont le courage de chercher la solitude. Il faut être joyeux, couragieux dans le branle-bas des affaires et le tourbillonnement des salons pour pouvoir s'isoler et méditer.

Lire, mais savoir lire pour que la chose nous soit profitable. "Ahl ces hommes du dix-septième siècle, comme ils savaient le latin, comme ils lisaient lentement!" disait Flaubert.

Depuis quelques années, surtout depuis la guerre, le public s'est intéressé à la lecture. Cette conversion, si l'on peut dire, s'est faite grâce à l'encouragement donné à l'industrie du livre par nos journaux et nos revues.

Homme, mon frère, qui déposes la plume ou l'outil, prends ce livre que le hasard, ou le libre arbitre, a placé à côté de toi, sous la lampe. Ouvre-le, tu vas y retrouver et toi-même et l'humanité. Il va t'enlever au-delà des regards qui ne sont pas vrais, au-delà des préoccupations qui tiennent à ce qui n'est pas toi.

Les problèmes de bureau L'assemblée du National Office Management Association, Chapitre de Montréal, laquelle aura lieu lundi soir, 8 novembre 1948, à l'hôtel Queen's...

Cent mille dollars à l'enfance nécessiteuse

C'est ce qu'a donné la Société Richelieu depuis 1948 seulement — Réunion semi-annuelle de la Société à Montebello

Club Seigneural, Montebello, 5 (spécial au Devoir) — Au cours d'un banquet qui clôturait la réunion semi-annuelle de la Société Richelieu, au club Seigneural de Montebello, mardi dernier, le président de ce organisme, M. J.-J. Tremblay, a déclaré que depuis 1948 seulement la Société avait donné plus de \$100,000 à l'enfance nécessiteuse.

Le banquet réunissait quelque 200 convives, représentant les vingt-trois clubs Richelieu de l'Ontario et du Québec. M. L.-P. Cécile, ministre du Tourisme et de la publicité en Ontario, M. H. Viau, gouverneur de la Société Richelieu, M. J.-J. Tremblay, président, et plusieurs autres dignitaires.

C'est M. Cécile qui était le conférencier invité au banquet. Après avoir défini ce qu'il entend par le "sens social", il a félicité les personnes présentes.

Les envois en France de colis étrangers

(S.I.F.) — Un avis publié au "Journal Officiel" soumet à certaines servitudes les envois en France métropolitaine de colis contenant des denrées alimentaires, des produits ménagers d'entretien et des vêtements d'usage courant en provenance des territoires français d'outre-mer et de l'étranger.

Ces envois doivent répondre aux conditions suivantes: 1 — Etre reçus à titre absolument gratuit, c'est-à-dire, sans donner lieu de la part d'une personne résidant en France, à aucun paiement direct ou indirect en France, à l'étranger ou dans les territoires français d'outre-mer.

2 — Ne pas dépasser un poids global de 12 kilos par mois et par destinataire, quel que soit le nombre des expéditeurs; 3 — Comporter, inscrits à l'extérieur, la mention "colis familial gratuit", la valeur et le détail du contenu.

Sauf autorisation exceptionnelle de la direction générale des douanes comportant les mesures de contrôle appropriées, les envois groupés sont exclus du bénéfice des mesures prévues ci-dessus.

D'autre part, les personnes qui effectuent les envois de fonds à l'étranger en vue du paiement de ces colis et celles qui servent d'intermédiaires en France, soit pour recueillir les commandes, soit pour collecter les fonds, soit pour dédouaner et assurer la répartition des colis irréguliers sont passibles de poursuites judiciaires pour infraction à la réglementation douanière et au contrôle des changes.

Le pénitencier pour vol avec violence

"Dans toutes les causes de vol avec violence, je prends soin, tout comme mes collègues, d'étudier les circonstances des causes, et de ne rendre sentence qu'après avoir pesé le tout. Dans certains cas, j'ai imposé des sentences de douze ans, dans d'autres de cinq, et ainsi de suite. Dans le présent cas, il y a certaines circonstances qui méritent en faveur des accusés. Les deux femmes plaignantes ont été blessées, et l'une d'elles a été blessée. Heureusement, l'accusé n'a pas eu de conséquence grave, bien que le vol avec violence, de par sa nature, est un délit sérieux."

Voilà ce qu'a déclaré hier le juge Armand Cloutier, en imposant une sentence de trois ans de pénitencier à Ernest Gariépy et René Charest, 50 ans, qui ont avoué leur culpabilité à l'accusation d'avoir le 10 septembre dernier, à Longueuil, battu et blessé Mlle Alice Vincent, après lui avoir volé son réticule évalué à \$80.

La preuve de l'enquête préliminaire, a ajouté le juge Cloutier, avait révélé que ces deux individus avaient pénétré dans le domicile de Mlle Vincent, et l'avaient volée après avoir attaqué également une de ses sœurs. Les deux femmes, bien qu'un peu âgées, avaient réussi toutefois à maîtriser les deux individus. Gariépy possède une feuille de route qui mentionne que le 5 octobre 1920, il avait été condamné à la prison à vie pour avoir commis un meurtre dans l'Etat d'Indiana. Il avait été relâché le 21 août 1942, après avoir purgé une peine de 22 ans. Il avait été ensuite déporté au Canada. En 1947, à Montréal, il avait échappé d'une amende de \$15 plus les frais pour immoralité.

Taxes d'eau et d'affaires

Une suggestion de la Chambre de Commerce

Par l'intermédiaire de son président, M. Henri Ouimet, la Chambre de Commerce de Montréal vient de demander à Me Louis-A. Lapointe, c.r., directeur des services de la ville de Montréal, d'établir les taxes d'eau et d'affaires uniquement sur le rôle de perception de l'exercice courant, lors de la préparation et de l'adoption du budget.

Cette demande fait suite aux nombreuses protestations qui ont suivi la parution du dernier rôle de perception des taxes d'eau et d'affaires et l'envoi des comptes après le 20 août. M. Ouimet reconnaît la légalité du fait, mais croit que les estimateurs, dans ce cas, "courent le danger d'être influencés dans leurs travaux d'évaluation parce qu'ils ne les font qu'après l'adoption des prévisions budgétaires par le Conseil municipal".

La lettre de M. Ouimet au directeur des services est en date du 26 octobre dernier.

Disparus que l'on croit noyé

Les recherches se poursuivent toujours pour retrouver les deux jeunes gens de Saint-Eustache-sur-le-Lac, disparus depuis samedi dernier au cours d'une excursion de chasse. On croit que Charles Flynn, se sont noyés. Des personnes ont retrouvé le canot dans lequel les deux jeunes gens étaient partis. L'embarcation vide a été trouvée à l'île Bizard.

Les funérailles de l'évêque d'Edmundston

S. E. Mgr Marie-Antoine Roy a été inhumé mercredi — Le délégué apostolique a célébré la messe de Requiem

Edmundston, N.-B., 5 (C.P.) — Des milliers de personnes, dont plusieurs personnalités religieuses et laïques, ont assisté aux funérailles de Son Exc. Mgr Marie-Antoine Roy, évêque d'Edmundston, qui est décédé, la semaine dernière, à l'âge de 55 ans.

Le défunt, qui comptait dix frères et sœurs dans les ordres religieux, fut le premier franciscain à devenir évêque, au Canada. Il fut nommé, en 1945, premier évêque du nouveau diocèse d'Edmundston.

La messe de Requiem a été chantée dans la cathédrale de l'Immaculée-Conception et l'inhumation a eu lieu dans le cimetière qui porte le même nom.

S. E. Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a célébré la messe. Mgr W. J. Conway, vicaire capitulaire du diocèse et curé de la cathédrale, agissait comme cérémoniaire.

Le R. P. Lucien Roy et le R. P. Réginald Roy, frères du défunt, étaient respectivement diacre et sous-diacre d'office. Les oraisons au cimetière ont été récitées par un autre frère du défunt, le R. P. Albert Roy. C'est S. E. Mgr Camille Leblanc, évêque de Bathurst, qui a prononcé l'éloge funèbre.

Le clergé était, en outre, représenté par LL. EE. NN. SS. Norb. Robichaud, archevêque de Moncton; Georges Courchesne,

Campagne de souscriptions

Le lieutenant-colonel J. Darley LeMoine, président du conseil de la province de Québec de l'Association ambulancière Saint-Jean, annonce que la campagne de souscription inaugurée mercredi en vue de recueillir la somme de \$600,000 sera dirigée, dans le Québec, par les personnes suivantes: MM. Paul Bienvenu et J. H. Molson, présidents honoraire de la campagne, colonel Paul Grenier et lieutenant-colonel E. B.-O. Buchanan, présidents actifs; Paul-H. Brault et Fred-B. Wallis, président du comité de noms réservés.

Les quartiers généraux de l'Association ambulancière Saint-Jean, durant la campagne, sont à la maison Saint-Jean, 3489, rue Drummond.

Une centaine de centres de la province de Québec participeront à la campagne qui s'étendra du 1er au 20 novembre.

Meilleure Qualité — D'emploi Facile SACS DE THÉ "SALADA"

LE FONDS DE SECOURS COLLECTIF POUR LA GRANDE-BRETAGNE SE MET À L'OEUVRE AFIN DE "PRÊTER MAIN-FORTE à la GRANDE-BRETAGNE"

... DANS LA LUTTE CONTRE LA GUERRE FROIDE DU COMMUNISME

LA CHAMBRE DES COMMUNES, le 26 octobre 1948, le Premier Ministre Attlee a dit: "La restauration du standard de vie de tous et de chacun est de la plus haute importance comme contribution positive à l'établissement d'un idéal pour tous et pour empêcher le peuple de sombrer dans ces aberrations (communistes)".

Le peuple fier de la Grande-Bretagne souffre aujourd'hui parce qu'il est déterminé à sortir vainqueur de cette guerre froide. Il est le seul peuple en Europe à lutter corps et âme pour dominer la menace communiste qui plane sur le Vieux Monde.

Tous les fonds versés en cadeaux ou en prêts par le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis sont transmis directement au Gouvernement Britannique pour la restauration de l'économie britannique. Les affreuses restrictions que la population de la Grande-Bretagne s'est imposées, sans la moindre plainte, viennent compléter ces sombres.

A la suite de ces restrictions, le peuple de la Grande-Bretagne voit sa santé affaiblie, son rendement diminué. Dans sa détermination à gagner cette guerre froide, il risque d'être défait par la sous-alimentation.

La sous-alimentation, voilà le plus grand danger qu'envisagent tous les habitants de la Grande-Bretagne aujourd'hui. Pourquoi? Parce que la Grande-Bretagne importe moins qu'avant la guerre dans la proportion de 4/5 et elle exporte quand même plus de la moitié de plus de ce qu'elle exportait en 1939. Elle érige ainsi un mur économique contre l'invasion communiste du monde entier.

Vous pouvez vous joindre à TOUS les autres Canadiens pour aider la Grande-Bretagne à combattre cet ennemi commun. L'UEFB vous offre la meilleure façon de rendre votre aide efficace, MAINTENANT. Il vous permet d'aider le peuple britannique DIRECTEMENT.

L'UEFB est un organisme travaillant sur une base volontaire institué uniquement pour recueillir, expédier et distribuer de l'aide aux hommes, aux femmes et aux enfants sous-alimentés de la Grande-Bretagne. Le Fonds de Secours fait ses achats en gros. Le Gouvernement Britannique assure gratuitement le transport. Et grâce au Conseil Consultatif Britannique de l'UEFB vous pouvez être assuré que votre argent achètera ce dont on a besoin le plus, là où le besoin est le plus urgent.

Bien que l'UEFB n'ait aucune facilité actuellement pour disposer des vêtements usagés on prend des mesures pour réaliser cet objectif dès le début de l'année prochaine.

Voici ce que déclare le Ministre Britannique de l'Alimentation: "... notre nourriture est mesurée jusqu'à la limite et il y a lieu de craindre que ce rationnement ait des conséquences funestes pour la santé. Nous avons besoin, un besoin urgent de tout ce que vous pouvez nous envoyer."

VOUS ne pouvez faire faux bond à la population britannique. Si elle tombe, VOUS, comme nous tous, en souffrirez les conséquences. Nous avons besoin d'une Grande-Bretagne forte pour nous aider à gagner cette guerre froide. Donnez généreusement dès AUJOURD'HUI au FONDS DE SECOURS COLLECTIF POUR LA GRANDE-BRETAGNE.

PRÊTEZ MAN-FORTE à LA GRANDE-BRETAGNE

Table listing provincial committees and their addresses across various Canadian cities like Toronto, Montreal, and Vancouver.

Advertisement for VINS HERMIT featuring a cartoon character and text about wine prices and quality.

Advertisement for BE. 3361 L'IMPRIMERIE POPULAIRE, including contact information and a slogan 'Un voyageur ira vous voir et vous servira vite et bien.'

Deuil chez les Frères de Saint-Gabriel

Le R. F. Marie Benoît décédé

Un télégramme vient de nous apprendre la mort du révérend Frère Benoît-Marie, ancien supérieur général des Frères de Saint-Gabriel, qui s'était démis de ses fonctions générales, en 1946.

Le défunt a fourni une sainte et féconde carrière au service des âmes religieuses de son institut et à la direction de ses œuvres sur les divers continents. Une formation religieuse intense, particulièrement à l'école des fils de saint Ignace, et une brillante culture littéraire, sous la direction des grands maîtres de l'art français, l'avaient éminemment préparé à l'action qu'il fut appelé à jouer auprès des siens.

Ses qualités intellectuelles, associées à un jugement sûr et à un profond sens psychologique le signalèrent de bonne heure à l'attention de sa communauté. Pendant de longues années, il assura la formation des aspirants à la vie d'apostolat, en qualité de maître des novices.

Il entra en contact plus direct avec les membres de la province canadienne de son institut, après sa nomination comme assistant général pour cette province, dans l'administration supérieure. Il fit trois séjours assez prolongés au Canada. Ceux qui avaient eu l'occasion de tirer parti de la sûreté de sa direction, et des richesses littéraires de sa plume, par la correspondance, furent éblouis de la clarté et de l'éloquence et de la finesse tout à fait remarquable du brillant conférencier qu'il se révéla.

Il avait voué à notre patrie un amour de prédilection qu'il ne cherchait aucunement à dissimuler. Il multiplia, ici, ses contacts avec les mouvements de jeunesse et les organisations catholiques dont la création venait d'être demandée par Sa Sainteté le Pape Pie XI.

Son généralat fut marqué par des épreuves particulièrement pénibles à son cœur de père. Il vit tomber la fleur de la jeunesse gabriélite d'Espagne lors de la sanglante hécatombe de la révolution marxiste de 1936 à 1939. La dernière guerre mondiale vint ensuite l'exiler de tout contact direct avec ses fils des autres continents et même de son propre pays. Les quelques nouvelles qui pouvaient filtrer jusqu'à lui étaient reçues avec un enthousiasme qui trahissait toute l'anxiété de son âme de feu.

Le Seigneur vient de ramener à lui ce vaillant chef de file, qui a grandement mérité, non seulement de son institut, mais de toute la cause de l'éducation chrétienne. Le révérend Frère Benoît-Marie comptait plus de 31 ans.

Nous recommandons le cher âme aux pieux suffrages de tous nos amis et de tous ceux qui liront ces lignes.

Congrès des ingénieurs forestiers

Québec, 5. (D.N.C.) — C'est au signe de la protection de la forêt que se tiendra, mardi et mercredi de la semaine prochaine, au Château Frontenac, le congrès annuel de l'Association des ingénieurs forestiers de la province. Par les sujets d'étude du programme de ces deux jours de congrès, ces assises promettent d'être des plus fructueuses.

De hautes personnalités religieuses et civiles honoreront les congressistes de leur présence, notamment au banquet de clôture, le mercredi soir, 10 novembre. L'honorable Onésime Gagnon, trésorier de la province, sera l'invité et le conférencier d'honneur. On note parmi les autres personnalités qui ont promis de participer à ce dîner, Mgr. Ferdinand Vandry, P.A., V.C., directeur de l'Université Laval; Mgr. A.-M. Parent, secrétaire de l'Université; l'hon. J. S. Bourne, ministre des Terres et Forêts; l'hon. Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, etc.



Voici des jeunes gens de la région de Montréal, qui subissent un "M-test", c'est-à-dire un examen qui détermine la somme des aptitudes mentales du candidat. Cette photo a été prise aux bureaux de recrutement de l'Armée, rue Atwater.

AU CLUB RICHELIEU

Les progrès du ministère provincial de la Santé

L'honorable Albiny Paquette dit que l'on construit 54 hôpitaux dans la province — Il déplore le petit nombre des médecins de campagne

M. Albiny Paquette, membre du cabinet provincial, a brosse hier, au club Richelieu, un tableau des activités du ministère qu'il dirige: celui de la Santé. Il a voulu montrer les progrès qu'on a réalisés dans ce sens depuis 15 ans.

Unités sanitaires

Commencant par rappeler que le ministère n'a été organisé que depuis onze ans, il cite quelques chiffres tendant à démontrer combien les autorités ont réussi à protéger la santé publique depuis lors. Ce succès, il l'attribue en premier lieu au travail des unités sanitaires, établies dans tous les comtés de la province (sauf un), et qui, l'an dernier, ont effectué 140,000 visites. Le résultat de ces efforts, c'est qu'aujourd'hui la population est bien plus renseignée sur les questions d'ordre médical qu'auparavant.

Hospitalisation

Le ministre aborde ensuite le problème de l'hospitalisation. Il dit qu'en 1937 30 hôpitaux avaient une capacité de 36,000 lits; en 1948, ils atteignent 54,000 et à la fin de l'année prochaine, ce chiffre sera porté à 60,760.

On a donc fait là, assure le ministre, un effort gigantesque; mais quoique l'on construise actuellement 6,360 lits, ce n'est pas encore suffisant; il en faudrait bien quelque 25,000. A ce propos, M. Paquette dit que la construction d'un lit d'hôpital revient à \$10,000; mais il assure que ce prix élevé ne rebute pas les autorités, qui ont à cœur de faire dans ce domaine tout ce qu'elles peuvent. La preuve, c'est que l'on construit actuellement 54 hôpitaux dans la province.

Médecins de campagne

M. Paquette dit ensuite sa peine de constater combien peu de jeunes médecins consentent à s'établir dans les campagnes. Je n'ai pas à examiner leurs raisons, dit-il, mais je constate avec douleur cette situation arbitraire qui condamne des milliers d'individus à ne pouvoir se procurer les soins du médecin.

Car les faits sont là: sur les 3,300 médecins dans la province, il n'y en a que 600 qui résident hors des grands centres. Pourtant, le ministre assure qu'il faudra bien trouver un moyen d'attirer les jeunes médecins dans les campagnes; on trouverait, par la même occasion, la meilleure raison de ne pas établir l'assurance-santé, dont les médecins, paraît-il, ne veulent pas entendre parler.

En attendant, le gouvernement a passé une loi, il y a deux semaines, créant un fonds d'un million à distribuer en bourses aux jeunes gens qui s'engagent par contrat à s'établir à la campagne une fois devenus médecins. Déjà, ce système a permis l'établissement de 22 ou 25 jeunes gens et il en aura d'autres plus tard.

Tuberculose

En ce qui concerne la tuberculose, le ministre révèle qu'il y a quelques années 140 personnes sur 100,000 mouraient de cette terrible maladie; aujourd'hui, on n'en compte plus que 65. Ces progrès ont été réalisés parce que le ministère, depuis deux ans, considère cette maladie comme son ennemi numéro un. Le gouvernement lui a consacré

Le code du bâtiment

Modèles pour d'autres

En vigueur à Montréal dans six mois

Unaniment, et en y ajoutant ses félicitations aux auteurs du texte, le conseil municipal a adopté le code du bâtiment hier midi. Il s'est dispensé de la lecture du texte, art par article. Ce code porte ce titre: "Règlement concernant la construction des bâtiments dans la cité de Montréal". Il remplace les diverses réglementations existantes et entrera en vigueur au mois d'avril prochain.

La pièce qu'on a qualifiée à juste titre de monumentale est constituée de dix-sept chapitres et chacun de ces chapitres a été revu par un spécialiste, dans le domaine du béton, dans le domaine de l'acier, etc., etc.

Le règlement nouveau est le fruit d'un travail de quatre années. Les techniciens du service d'urbanisme aidés de consultants les plus versés en la matière ont contribué à son élaboration et à sa rédaction. Mais le principal artisan de l'ouvrage est sans conteste M. Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme, et le conseil a tenu à lui en rendre hommage d'une façon particulière en l'invitant à exposer les grandes lignes du règlement et en l'applaudissant de tout cœur.

Plusieurs conseillers ont voulu souligner l'ampleur et la qualité du document et se sont plu à reconnaître que le code du bâtiment dont sont maintenant dotés les Montréalais servira de modèle aux autres villes canadiennes et mêmes américaines. Déjà, les demandes d'exemplaires viennent d'un peu partout. En ce qui ajoute encore à l'excellence de l'ouvrage, le texte en est rédigé dans une belle langue.

Il n'est pas question de M. Garson à Ottawa

Ottawa, 5 (C.P.) — Au sortir d'une séance du cabinet tenue hier à Ottawa, le premier ministre intermédiaire Louis St-Laurent a refusé de se prononcer sur la rumeur que le premier ministre du Manitoba, M. Stuart Garson, entrerait bientôt dans le gouvernement fédéral comme ministre de la Justice. Un porte-parole des bureaux de M. St-Laurent a toutefois assuré que la déclaration que son chef doit faire ce matin sur le sujet de prochaines élections complémentaires fédérales ne traitera aucune question pouvant intéresser l'Ouest canadien, ce qui semble exclure pour le moment l'entrée de M. Garson dans le cabinet fédéral. M. St-Laurent était demeuré étonné et muet quand les journalistes ont voulu savoir s'il est vrai que l'ancien ministre fédéral des Ressources naturelles, M. James Glen, doit bientôt abandonner son siège de Marquette, au Manitoba, pour faire place à M. Garson dans le cabinet. Le rumeur ajoutait que M. Glen a déjà expédié à Ottawa sa lettre de démission et qu'il s'attend d'être bientôt nommé membre de la Commission conjointe internationale des eaux courantes.

Le cancer, dit-il, est actuellement une des causes les plus fréquentes de mortalité chez l'adulte. Quant aux maladies mentales, il en existe en ce moment plus de 14,800 dans notre province. C'est pourquoi l'on construira dès l'an prochain des hôpitaux qui devront spécialement servir au traitement des cancers, des maladies mentales ainsi que des rhumatisants, dont le nombre augmente toujours.

Budget du ministère

Le ministre, vers la fin de son allocution, tient à donner quelques chiffres sur les proportions de son budget qui prend, dit-il, à lui tout seul le quart du budget de la province (si l'on exclut le service de la dette): En 1936, ce budget de la santé était de \$2,400,000; il est passé à \$6,500,000 en 1944 et, cette année, on aura dépensé la somme de \$24,200,000.

Il dit aussi que l'année dernière, dans les 268 hôpitaux en opération dans la province, on a reçu 341,000 malades; ce qui représente les dix pour cent de la population et un total de 12,675,000 jours d'hospitalisation.

Assurance-santé

M. Paquette dit à la fin de sa causerie qu'il aurait aimé entretenir ses auditeurs d'un sujet fort intéressant: l'assurance-santé. Il réserve ce sujet pour une autre occasion, mais il indique toutefois que l'on ne doit pas adopter un tel projet de loi sans l'avoir longuement étudié. Je n'ai pas, dit-il, à faire des plongeurs dans l'inconnu et je trouve que particulièrement dans la province de Québec, où les conditions d'hospitalisation sont différentes d'ailleurs, nous devons envisager la question avec beaucoup de prudence.

Le conférencier avait été présenté par M. Daniel Johnson; il fut remercié par M. Rossier Archaumont. Le déjeuner était présidé par M. Lucien Bélair.

Maurice Lemire tenu criminellement responsable

Maurice Lemire, 35 ans, un vétérinaire de la dernière guerre, blessé et prisonnier de guerre des Allemands, a été tenu criminellement responsable hier matin par un jury du coroner, sous la présidence de Me Richard-L. Duckett, de la mort de son père, M. René Lemire, 72 ans, 3933, rue Berri.

M. Lemire a succombé mercredi aux blessures qui lui avaient été infligées par son fils à l'aide d'un poignard. Mme Lemire, elle aussi, a été blessée et a été transportée, on rapporte que son état est plutôt grave.

A l'enquête du coroner hier matin, plusieurs témoins sont venus jeter un peu de lumière sur cette malheureuse affaire. Un parent de la victime a dit pour sa part que toute la famille avait demandé que Maurice Lemire soit gardé à l'hôpital militaire de Ste-Anne-de-Bellevue, où il était sous traitement. On le considérait comme un malade mental.

Interrogé par Me Maurice Cousineau, l'un des constables appelés sur les lieux du drame, a déclaré que les seules paroles de Maurice Lemire, après l'attentat, ont été: "Il fallait que je fasse cela". Hier matin, Maurice Lemire semblait perdu. Ses yeux hagards, comme inconscient de ce qui se passait autour de lui. Il a été conduit aux cellules municipales, après l'enquête, et comparait hier après-midi sous une accusation de meurtre.

On est d'avis cependant que dans sa comparaison, on demandera un examen mental pour lui.

L'Abitibi demeure économe du courant

Noranda, 5 (C.P.) — Rencontrés hier soir, les dirigeants de la compagnie Northern Quebec Power ont expliqué qu'il est encore très tôt pour prévoir l'effet que la pluie qui avait commencé de tomber au cours de la nuit précédente aurait sur la présente disette d'eau et consécutivement de courant électrique dans la région nord-ouest de Québec. Le vice-président de l'entreprise, M. B.-V. Harrison, assure en même temps que les 47 mines et les 10 municipalités qui achètent leur courant de sa compagnie coopèrent étroitement avec elle pour appliquer la réduction de 10% mise en vigueur au 1er du mois courant. On a déjà retranché une ampoule lumineuse sur deux dans l'éclairage des rues de Rouyn, Noranda, Val-d'Or, Bourlamaque, Malartic et Cadillac, où les lampadaires ne servent plus que dix heures par nuit, à compter de sept heures du soir. Les enseignes lumineuses extérieures y sont aussi toutes éteintes et l'on n'emploie pas d'ampoules d'une puissance supérieure à cent watts pour l'éclairage des devantures de magasins.

Exposition avicole

Québec, 5. (D.N.C.) — Les 9 et 10 novembre, en l'hôtel Mont-Royal, Montréal, aura lieu une exposition éducative, la troisième (1942 et 1944), organisée par le Comité des industries avicoles du Québec. Le programme de l'exposition comprend une série de conférences traitant de la production de volailles et d'œufs de première qualité, et tout particulièrement des méthodes les plus modernes de vente et de réfrigération de la chair de volaille.

Pas de radio dans les tramways

Ottawa, 5. (C.P.) — Il semble que les tramways et autobus de Montréal et de Toronto, n'auront pas d'appareils récepteurs de T.S.F. d'ici un bon moment. En effet, la Chambre des directeurs de C.B.C. a démenti une nouvelle sur laquelle une compagnie de Toronto aurait fait une demande de programme destiné aux auditeurs passagers d'autobus ou de tramways.

OUVERTS DE 9 H. A 5 H. 30 TOUS LES JOURS — SAMEDI COMPRIS

SAMEDI chez DUPUIS

Vêtements chauds et pratiques pour LA JEUNESSE

COMPLETS

Pour garçons de 15 à 19 ans. Prix ord. 23.95 à 27.50

SPECIAL CHACUN 20.00

Une très belle qualité de tweed à texture fantaisie en gris, beige, bleu moyen... aussi worsted à rayures dans les tons de bleu-marine, brun. Veston croisé (1 bouton) quelques-uns à devant droit avec UN pantalon. Coupe élégante. Confection soignée.

SOLDE

Complets 2 pantalons

Pour garçons de 11 à 16 ans. Ces complets de coupe ample sont offerts dans une qualité durable de TWEED tout laine à texture fantaisie — dans les tons de gris, bleu moyen, beige, brun. Veston croisé avec DEUX pantalons. Prix ord. 12.95 à 17.95. SPECIAL — CHACUN 10.00



PALETOTS D'HIVER

pour 12 à 16 ans

Chauds paletots en DRAP tout laine à texture serrée et résistante. Choix de brun foncé, brun moyen. Modèle droit, collet militaire, poches de biais — chaud de doublure de finette.

PRIX D'AUBAINE

16.95

PALETOTS

pour garçons de 6 à 10 ans PRIX D'AUBAINE CHACUN 12.95

Confectionnés dans une qualité de drap tout laine... ces paletots seront des plus confortables pour braver les tempêtes de l'hiver. Modèle droit, devant avec boutonnières dissimulées sous un empiècement, poches de biais. Doublure de finette épaisse. PRIX D'AUBAINE 20.50

Chauds paletots

pour 15 à 19 ans. Drap d'été tout laine dans les tons de brun, gris-bleu. Modèle élégant, coupe droite, devant avec boutonnières dissimulées sous un empiècement, poches de biais. Doublure de finette épaisse. PRIX D'AUBAINE 20.50

PARKAS

pour garçonnets de 4 à 10 ans

Modèle ¾ en cravenette de coton hydrofuge beige, marine ou brun. Devant droit à chaînette éclair, taille extensible, doublure épaisse, 4 poches appliquées. Le capuchon amovible est bordé de fourrure. Prix d'aubaine chacun 7.77

Autres parkas

pour 10 à 16 ans. Modèle ¾ en cravenette de coton à l'épreuve des intempéries. Choix de beige, marine ou brun. Devant droit à fermeture-éclair, taille extensible, 4 poches profondes. Ce modèle est à capuchon amovible bordé de fourrure. PRIX D'AUBAINE — CHACUN 8.88

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, PROPRIÉTAIRE A. J. DUGAL, V. P. et G. M. G. M.

Café-Thé Confiture. ADOPTEZ LES PRODUITS DE V. J. A. DÉSY. RECONNUS LES MEILLEURS. J.-A. DÉSY L^{re} MONTRÉAL

Lunettes, verres ophtalmiques. Examen de la vue. ALBANY PHILIP O.D. ASSISTÉ D'OPTOMETRISTES ET OPTICIENS DIPLOMÉS. BUREAU CHEZ Dupuis Frères MONTRÉAL